(fenêtres sur cours)

ÉCOLE : L'APPORT COMMUNAL

BUDGET 2011 : LES PARLEMENTAIRES INTERPELLÉS

23 NOVEMBRE EN ACTION

HEBDOMADAIRE — 15 NOVEMBRE 2010 — N° 347 — ISSN 1241 — 0497

SNUipp
fédération syndicale unitaire
www.snuipp.fr

(fenêtres sur. cours)

N° 347· 15 novembre 2010

Actu

5

RETTRAITES, BUDGET
Dans l'action le 23 novembre

OBESITÉ
Vitré dans la prévention

Dossier

14

ÉCOLE, L'APPORT COMMUNAL
Pour la clarification des compétences et l'égalité des moyens

Métier

20

ÉDUCATION CIVIQUE
Des élèves de Madagascar font leur radio

LES NOCES DE L'OPÉRA ET DE L'ÉCOLE
Une école de ZEP à l'Opéra National de Paris

Réflexion

28

RETRAITES
Une autre représentation des jeunes

DIVERSITÉ CULTURELLE
Le point de vue du sociologue Éric Fassin

ÉDITO

Le 23 novembre prochain, les enseignants sont invités à participer à une nouvelle journée de mobilisation qui se déclinera dans les départements par des actions multiformes. La promulgation express de la loi sur les retraites ne change rien à son caractère injuste. Le SNUipp reste toujours engagé pour dénoncer et s'opposer à cette réforme. L'heure n'est donc pas au renoncement.

Avec ce nouveau temps fort qui maintient un cadre interprofessionnel large, c'est une nouvelle séquence qui se dessine avec la réaffirmation de préoccupations exprimées par de très nombreux salariés depuis plusieurs mois. Les retraites, certes, mais aussi l'emploi, le pouvoir d'achat, les conditions de travail demeurent des sujets pour lesquels les organisations syndicales continueront d'agir dans les mois à venir. Pour le SNUipp, la dynamique unitaire doit se poursuivre.

Le 23 novembre sera aussi l'occasion de manifester pour une autre politique en matière d'emploi dans l'éducation nationale. La suppression annoncée de 9 000 postes d'enseignants dans les écoles compromet lourdement l'avenir des élèves et notamment des plus fragiles. Plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires. À l'heure où le budget est examiné au Parlement, nous avons décidé d'interpeller les députés avec l'ensemble de la communauté éducative. Nous proposons à nos partenaires de construire une grande mobilisation nationale unitaire pour l'éducation.

Pour l'école, on ne doit pas se priver.

Sébastien Sihr

Vote d'orientations : les résultats

Du 1er au 23 octobre dernier, les adhérents du SNUipp étaient appelés à se prononcer sur les votes d'orientation proposés par les tendances. Ce vote devrait valider la nouvelle direction élue au congrès de Brive. Comparée à la consultation de 2007, la participation est en forte hausse puisqu'elle passe à 31,79% contre 27,21% auparavant. 16 580 personnes sur 52 148 inscrits ont ainsi participé à ce moment de la démocratie interne du syndicat. Avec 66,75% des suffrages exprimés (69,05% en 2007), le texte proposé par *Unité et action* recueille une majorité de voix devant celui présenté par *École émancipée* qui recueille 26,50% des votes (23,05% en 2007). En terme de voix ces résultats se traduisent par + 1296 pour UA et + 1101 pour EE. Les autres orientations soumises aux votes recueillent 3,51% *Emancipation*, 2,03% *Front unique* et 1,22%. *Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant.*

(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC — 128 Bd Blanqui — 75013 Paris
Tél : 01.44.08.69.30 — e-mail fsc@snuipp.fr

• Directeur de la publication : Sébastien Sihr
• Rédaction : Marianne Baby, Aline Becker, Lydie Buguet, Judith Fouillard, Clémence Fabry, Michèle Frémont, Daniel Labaquère, Pierre Magnetto, Vincent Martinez, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Sébastien Sihr
• Impression SIEP — Bois-le-Roi • Régie publicité : MISTRAL MEDIA, 365 rue Vaugirard 75015 PARIS Tél : 01.40.02.99.00 • Prix du numéro : 1 euro — Abonnement 23 euros
• ISSN 1241 — 0497 • CPPAP 0410 S 07284
• Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale

LOCATIONS

VENISE ET TOSCANE part loue appts 2 à 6 personnes tt confort tél : 04.73.33.55.95

73 LA TOUSSUIRE centre st. Près des pistes chal. 8 pers. T : 06.81.99.35.16

CONTAMINES ST 4P pr pist 03.21.28.78.12

ROME, Appart. Tèl. 02.33.28.60.97

TOSCANE, Maison. Tèl. 02 33 28 60 97

05 ORRES ST 4P PR PIST T. 0680829743

(74) CHATEL, LOUE DUPLEX 6 PERS. GD CONFORT, VACANCES SCOLAIRES : 600E/SEM, TEL 0684331493/0952534903

Petites annonces Petites annonces Petites annonces

TARIFS 2008 | Pour une ligne de 35 caractères (blancs inclus) — Tarif syndiqué/abonné 14 euros TTC — Tarif non syndiqué 23,5 euros TTC | **En pavé encadré sans fond couleur** — Tarif syndiqué/abonné 20 euros TTC — Tarif non syndiqué 30 euros TTC la ligne de 35 caractères | **En pavé encadré avec fond couleur** — Tarif syndiqué/abonné 24 euros TTC Tarif non syndiqué 36 euros TTC la ligne de 35 caractères | Renvoyer au SNUipp - 128, Bd Blanqui - 75013Paris

EVOLUTION DE L'EMPLOI EN FRANCE : TERTIARISATION ET FÉMINISATION

La DARES* vient de publier une étude portant sur l'évolution de l'emploi en France sur la période 2003-2009. Au-delà de l'impact de la crise et de ses conséquences sur le marché du travail, l'évolution de l'emploi par famille de métiers montre que l'économie française poursuit sa tertiarisation. L'emploi des femmes est en hausse constante, plus marqué dans les professions les moins qualifiées. *Direction de l'analyse de la recherche et des études statistiques (*Pôle emploi*) n° 69 octobre 2010

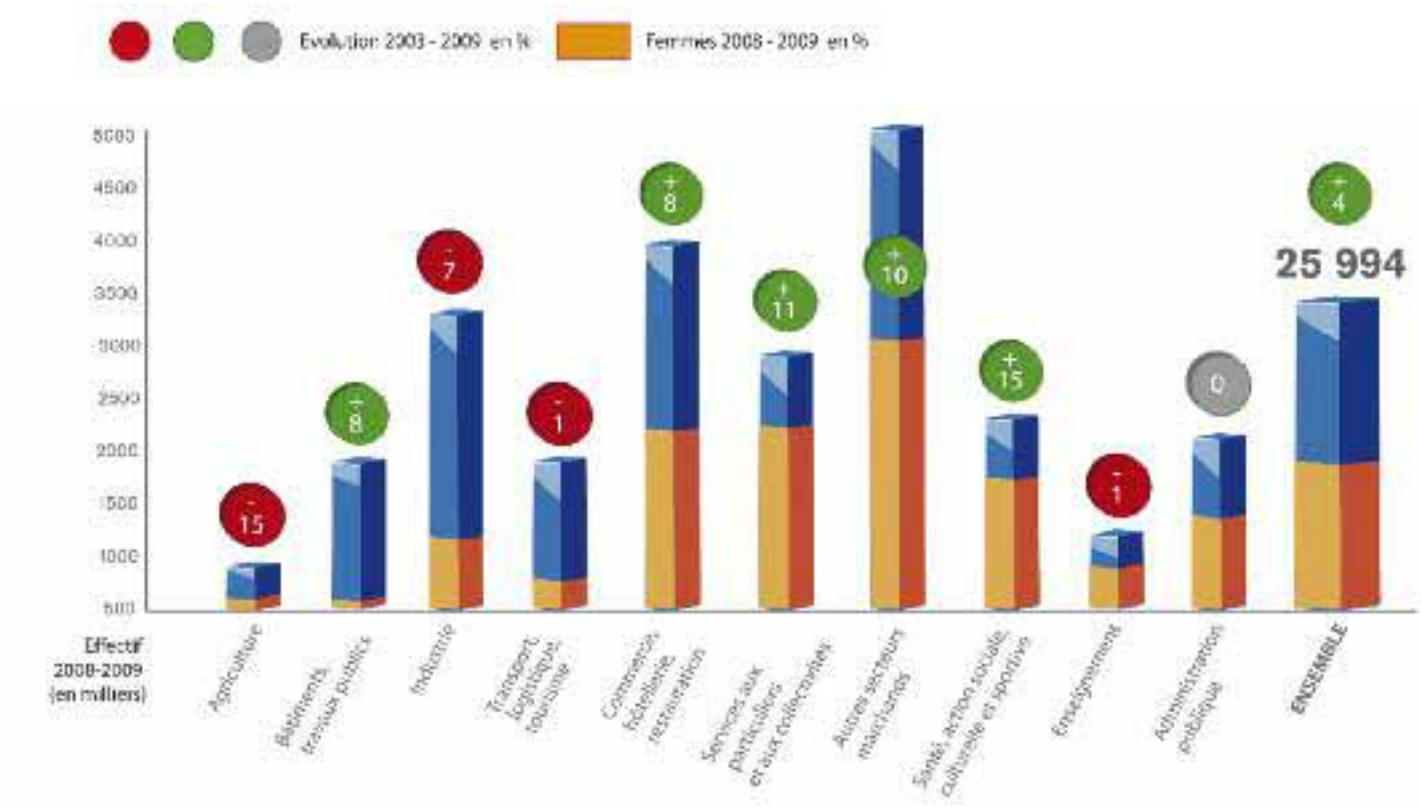

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE : LES DIX ANS

La dixième université d'automne du SNUpp s'est déroulée en plein cœur du mouvement social contre la réforme des retraites. Un contexte particulier qui n'a pas empêché près de 400 enseignants et enseignantes des écoles de se retrouver pendant trois jours à La Londe-les-Maures à la rencontre de spécialistes venus de tous les horizons du monde de l'éducation pour débattre et réfléchir. Les participants ont souligné le lien direct entre les luttes menées dans le pays contre les inégalités sociales et la réflexion pour faire progresser l'école sur le chemin de la réussite de tous les élèves. Débats passionnants autour des questions sociales comme le racisme, la justice, les rythmes scolaires, éclairages instructifs sur les apprentissages, le travail enseignant, l'évolution du système éducatif autour de Lilian Thuram, Éric de Montgolfier, Yves Quéré, Françoise Lantheaume…

Un succès toujours renouvelé pour cette manifestation encore plus indispensable dans une période où le gouvernement abandonne toute ambition pour l'école et ses enseignants.

1ER DÉCEMBRE CONTRE LE SIDA

Depuis 1988, la *Journée mondiale contre le sida* est l'occasion de sensibiliser le public au sida et à la pandémie du virus du VIH. Selon l'ONUSIDA, deux millions de personnes dans le monde sont mortes de maladies liées au sida en 2008 et environ 33,4 millions de personnes vivaient avec le VIH en 2009. Pour la deuxième année de suite, le thème sera consacré à l'accès universel aux traitements et aux droits de la personne car il ne faut pas baisser la garde !

Grande Bretagne : très inégale

Un rapport de la commission sur l'égalité et les droits de l'Homme, publié le 10 octobre, révèle que la Grande Bretagne est championne toutes catégories des inégalités dans l'école : sociales, génériques, raciales… Dans ce pays qui a sacrifié 8% des emplois publics ces 4 dernières années, les indicateurs du rapport montrent que la réussite scolaire est associée au milieu socio-professionnel : 1/3 des enfants des familles défavorisées atteignent un niveau suffisant à 5 ans alors que la moitié y échoue.

7 870

euros. C'est le coût annuel de l'ensembledes prestations sociales par habitant en France. En tenant compte des différences de pouvoir d'achat entre pays européens, la Suède vient en tête avec 8 840 €, l'Italie n'en dépensant que 6 460.

Pakistan : toujours des sinistrés

100 jours après les inondations, l'urgence est loin d'être terminée et 14 millions de personnes sont toujours dans le besoin. 40% des 2 milliards de dollars demandés par l'ONU ont été effectivement collectés. L'organisation appelle à *« redynamiser la solidarité initiale »* pour continuer à aider les populations en fournissant eau potable, abris, nourriture et accès à la santé.

Espagne : congé enfants malades

Un congé spécifique pour les parents d'enfants atteints de *« cancer ou de toute autre maladie grave impliquant une hospitalisation »* vient d'être adopté par le parlement espagnol. Selon la *Fédération espagnole des parents d'enfants Cancéreux* (FEPNC), 70% d'entre eux connaissent des difficultés professionnelles et 30% perdent leur emploi pour pouvoir rester auprès de leur enfant. Quand seulement une entreprise espagnole sur dix permet des aménagements de travail, les difficultés financières s'ajoutent à la douleur des familles.

Haut conseil à l'intégration : un rapport controversé

Le Haut Conseil à l'intégration vient de rendre public un rapport intitulé « L'école : relever les défis de l intégration ». Quelle lecture en fait votre association ?

On ne peut que partager un certain nombre de constats dressés par ce rapport. Il est indéniable que l'école s'essouffle vis-à-vis des publics socialement défavorisés. D'autre part, la sensibilité aux discriminations est plus forte et peut susciter, notamment chez les jeunes, des réactions violentes ou agressives. Mais je m'étonne de lire dans un travail qui se veut scientifique et objectif un certain nombre d'approximations : Parler de 12 millions d'immigrés soit 20% de la population entretient une confusion fâcheuse alors que la majorité de ces personnes issues de l'immigration sont françaises ; nombre de phénomènes décrits ne sont pas quantifiés et présentés comme fréquents sans plus de précisions. Le résultat donne une tonalité alarmiste et tend à donner l'impression que la France est envahie — donc menacée — par *« les barbares »*.

Françoise Dumont
vice-présidente de La ligue des droits de l'homme

Que pensez-vous des préconisations du rapport ?

Elle se résument trop souvent à de vagues indications exemptes de propositions concrètes. Comment rétablir la mixité sociale sans mesure volontariste en terme de carte scolaire ? L'empilement de dispositifs pas toujours lisibles qui interviennent auprès des immigrés est justement dénoncé mais comment le réguler ? Il est proposé de conditionner les aides sociales à leur utilisation effective dans le champ éducatif . On établit une règle pour tous à partir de quelques cas particuliers en ciblant injustement une population donnée. Une telle stigmatisation est choquante.

La question des contenus d'enseignement est également abordée.

D'une manière souvent simpliste et caricaturale. L'histoire, la littérature sont réduites à la transmission d'une culture commune franco-française, l'éducation civique est souvent ramenée à l'apprentissage de la politesse et on martèle la devise de la République, sans évoquer l'effectivité des principes qu'elle énonce. Toute la dimension éducative, l'ouverture au monde sont mises de côté. Par ailleurs, le recours au culturel pour expliquer les problèmes d'intégration occulte le rôle prépondérant des difficultés économiques et sociales, les conséquences négatives des discours et des pratiques discriminatoires envers les enfants et leurs familles.

Propos recueillis par Philippe Miquel

Congé maternité : 20 semaines en Europe ?

Le Parlement européen s'est prononcé le 20 octobre en faveur d'un allongement de la durée légale du congé de maternité à 20 semaines avec l'intégralité du salaire. Actuellement la durée minimale préconisée est de 14 semaines en Europe. Si tous les pays n'accordent pas les mêmes droits (de 8 semaines en Suède, 16 semaines en France à 28 semaines en Bulgarie) ce projet de loi vise à fixer des règles minimales au niveau de l'Union européenne. Désormais ce sont d'ardues négociations qui doivent s'ouvrir avec les gouvernements des 27, avant que la directive européenne ne soit examinée par le Conseil des ministres. La Commission s'attend à une forte opposition de plusieurs pays dont la France et le Royaume-Uni. Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la famille, s'oppose à cette mesure au prétexte que cette disposition est trop coûteuse. **Vincent Martinez**

Dans l'action, le 23 novembre

L'intersyndicale appelle les salariés à se mobiliser le 23 novembre contre la réforme des retraites. La question de l'emploi et des salaires sera aussi au cœur de cette journée.

Après l'Assemblée nationale, le Sénat a adopté le 22 octobre le projet de loi sur les retraites. Le texte, qui porte de 60 à 62 ans l'âge légal de départ à la retraite et de 65 à 67 l'âge permettant de toucher une retraite sans décote (lire détails ci-contre), a été adopté par 177 voix contre 153. Malgré cela 1,2 million de personnes manifestaient encore samedi 6 novembre dans 243 villes. Depuis, le Conseil constitutionnel a donné un avis favorable sur la loi qui a été promulguée au journal officiel. *« L'heure n'est pas à la résignation »* a pourtant affirmé l'intersyndicale dans un communiqué de presse commun. Elle appelle les salariés à poursuivre la mobilisation par des actions multiformes le 23 novembre. *« Les organisations syndicales continueront d'agir pour la réduction des inégalités, une véritable reconnaissance de la pénibilité et d'autres alternatives pour le financement du système de retraites par répartition »* poursuivent-elles.

Car, depuis des mois, l'intersyndicale a répété au fil des 9 mobilisations unitaires son opposition à la loi sur les retraites *« injuste et inefficace »*.

Les organisations évoquent aussi l'importance de la dégradation de la situation économique et sociale, *« l'insatisfaction criante des salariés et leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail, d'inégalités entre les hommes et les femmes, de fiscalité et de partage des richesses »* mise en lumière par ce mouvement social. Autant de sujets sur lesquels l'intersyndicale compte approfondir ses analyses et ses propositions afin d'interpeller le gouvernement et le patronat. À l'heure où les discussions sur le budget vont commencer à l'Assemblée, les enseignants mesurent bien les enjeux qui se posent en terme d'emplois et de conditions de travail (lire page 13). La question des salaires n'est pas moins vive. Le gel des salaires dans la fonction publique conjugué à la hausse du taux de cotisation des retraites (lire ci-contre) aura pour effet une baisse des traitements. Enfin et ce n'est pas le moins, la question des conditions de travail dans l'enseignement ne s'est jamais posée avec autant d'acuité. Le SNUipp qui a amorcé une réflexion autour des questions du travail enseignant du primaire, prendra toute sa place dans la FSU et l'intersyndicale pour développer les argumentaires. Pour l'heure, il appelle les enseignants à participer massivement à la journée d'action du 23 novembre.

Lydie Buguet

LA LOI POUR LES ENSEIGNANTS

Report de l'âge de l'ouverture des droits

Les professeurs des écoles qui pouvaient partir à 60 ans devront travailler jusqu'à 62 ans, les instituteurs et les professeurs des écoles ayant été instituteurs pendant au moins 15 ans qui pouvaient partir à 55 ans devront travailler jusqu'à 57 ans.

Annulation de la décote

L'âge d'annulation de la décote passe progressivement de 65 à 67 ans pour les professeurs des écoles et de 60 à 62 ans pour les instituteurs et les professeurs des écoles ayant été instituteurs pendant au moins 15 ans. Une mesure injuste car elle touche en priorité les femmes.

Taux de cotisation

Ce taux sera progressivement augmenté pour rattraper celui du privé de 7,85% à 10,55%. Ceci se traduira par une baisse du salaire net de 2 à 3%.

Mères de 3 enfants

Le Sénat a précisé la situation des mères de 3 enfants. Celles qui au plus tard de le 1er janvier 2011 sont à moins de 5 années de la retraite pourront continuer de bénéficier du droit au départ anticipé. Pour les autres le dispositif est fermé.

VITRÉ
CONTRE L'OBÉSITÉ

À Vitré, dans le cadre du programme *« Ensembles prévenons l'obésité des enfants »*, on préfère la prévention et l'éducation

En Ille-et-Vilaine, Vitré avec ses presque 20 000 habitants fait partie des 10 premières villes pilotes qui se sont engagées depuis 2004 dans le programme *Ensemble prévenons l'obésité des enfants* (EPODE). Et la ville s'enorgueillit de ses bons résultats. Le taux de prévalence de l'obésité et du surpoids chez les enfants a chuté de plus de 9 % en moyenne, mais de 20 % à Vitré.

L'histoire d'EPODE a débuté en 1992 avec une étude du CHU de Lille en lien avec un laboratoire de l'INSERM de Villejuif en vue « *d'évaluer l'influence de l'éducation alimentaire des enfants sur les comportements de toute la famille* » dans deux villes du Nord, Fleurbaix et Laventie.

Depuis 1960 le taux d'enfants en surpoids en France est passé de 3 % à 17 % en 2004. On comprend dans ces conditions que Vitré mobilise un grand nombre d'acteurs locaux et des partenariats : médecins et infirmières scolaires, enseignants, conseillère pédagogique, animateur sportif, hôpital… et un chef de projet pour coordonner l'ensemble. Depuis 2006, c'est Fabien Linger, diététicien, qui occupe cette fonction.

Jean-Yves Besnard, élu et adjoint chargé de sports éducatifs et scolaires, rappelle les grands axes du programme : éducation à la nutrition, activités physiques et aussi maîtrise de la restauration scolaire. Côté cantine, il faut *« joindre les actes à la parole »*, la ville *« a gardé la main sur sa cuisine centrale »*, Fabien Linger participe au choix des menus…

« Education à la nutrition, activités physiques et aussi maîtrise de la restauration scolaire. »

L'éducation est au cœur du programme, notamment celle des enfants qui sont *« les meilleurs messagers »* si l'on en croit une évaluation du contenu des caddies, remplis à 70 % pour et par les enfants !

Sensibiliser les familles

L'investissement éducatif se joue sur un mode plutôt ludique et festif et associe les familles : ateliers d'éveil au goût dans les écoles avec Fabien Linger, ateliers cuisine pour les élèves de grande section à la résidence des personnes âgées. Enfin, des petits-déjeuners équilibrés sont organisés dans les écoles maternelles avec les familles pour les sensibiliser. Objectif réussi : la collation du matin a été supprimée, il est seulement possible de manger quelque chose à l'arrivée si on n'a pas pu déjeuner.

Tous les ateliers *« sont mis en cohérence avec les programmes de l'éducation nationale »* précise Christophe Giat, responsable du service éducation de la ville en insistant sur la collaboration avec les conseillères pédagogiques.

Pour Eliane Hervé, directrice de l'école publique du Château, le cadre intergénéra-

Prendre de bonnes habitudes …avec plaisir

tionnel « *est très riche pour les enfants et puis ils ramènent ce qu'ils ont fait à la maison, le refont parfois, les parents sont ravis* ». Les recettes équilibrées, faciles à faire et bon marché, ont été regroupées sur un livret de cuisine mis en ligne sur le site de la ville et distribué à tous les habitants.

Midi vitalités

Autre volet de la prévention : le dispositif des Midis vitalités. Chaque élève « *doit prendre goût au mouvement* » explique Laurent Loisel, animateur sportif de la ville de Vitré, et « *griller ses calories* ». Pendant les temps de garderie, les personnels communaux, auparavant chargés de surveiller, se sont transformés en « *animateurs de cours* ». Les cours de récréation sont sectorisées selon les activités, et les jeux sont simples avec peu de matériel, ciblés en fonction des âges. Résultat : « *à 14 heures, les enfants sont beaucoup plus calmes, il y a beaucoup moins de violences* ».
Les actions se mettent en place à raison d'une trentaine de séances de deux heures par école : il faudra encore deux ans pour achever le tour de toutes les écoles (publiques et privées). Après « *il y a de temps en temps des piqûres de rappel* ».
Pour Laurent, c'est un travail de longue haleine, mais le faible taux d'obèses aujourd'hui sur la commune est encourageant ainsi que le nombre croissant de jeunes sportifs : 45 % des 6300 licenciés ont moins de 18 ans. Reste à s'occuper du collège, de la petite enfance et des familles défavorisées.

Un suivi compromis

La ville s'investit ici de façon importante. Grâce au travail en partenariat, 10 enfants sont suivis par l'hôpital. Mais on se demande par ailleurs pourquoi les communes engagées n'ont pas d'autre choix que d'être soutenues par du mécénat, même si une charte interdit toute publicité en direction des enfants. Financement des publications, recours aux conseils scientifiques et pédagogiques, rencontres entre les coordonnateurs de projet, tout ceci a un coût.
Reste l'évaluation du dispositif : en 2005, 10,44 des enfants du primaire étaient en situation de surpoids et en 2008, il n'y en avait plus que 8,28 %. Mais ce suivi est compromis : il n'y a plus assez de médecins et d'infirmières scolaires dans le département.
Aussi faut-il une vraie conviction pour faire ce travail de prévention, qui ne se satisfait pas d'un seuil « *acceptable* », mais vise un bien-être pour tous.

Michèle Frémont

Des inégalités de poids…

Le surpoids et l'obésité peuvent avoir des causes médicales, mais dans la grande majorité des cas, les conditions de vie en sont la cause. Autant dire que les inégalités sociales, de revenus, d'éducation et de culture jouent là aussi à fond. C'est le constat de la DREES*, à partir d'une enquête sur « *La santé des enfants en grande section de maternelle en 2005-2006* ». À 5-6 ans, 4,3 % des filles ou fils d'ouvriers souffrent d'obésité contre 1,2 % des enfants de cadres supérieurs. Ces écarts avaient déjà été observés en 2004-2005 sur des enfants de CM2 avec respectivement 6,1% et 0,6 %. On note toutefois une tendance au recul par rapport à 1999-2000 : la part moyenne de surpoids est passée de 14,4 % (dont 3,4 % d'enfants obèses) à 12,1 % (dont 3,1 %). Mais cette baisse est nettement moins marquée pour les enfants en ZEP (surpoids -8 %, obésité -9 %) que hors ZEP (surpoids -17 %, obésité -24 %). Les inégalités sociales se creusent… L'étude cerne les trois mêmes « *causes* », à savoir les habitudes alimentaires (prise du petit déjeuner, consommation de boissons sucrées, de fruits et légumes, etc.) et les activités physiques. Le temps passé devant un écran (télévision, jeux vidéo, ordinateur) est aussi un indice pertinent car il marque l'absence d'activités : les jours d'école 47 % des enfants d'ouvriers passent plus d'une heure devant un écran contre 24 % des enfants de cadres.

* Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (ministères sanitaires et sociaux)- Etudes et résultats n°737, septembre 2010

MISE EN CONFORMITÉ DE BASE ÉLÈVES

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé courant octobre qu'il avait répondu à toutes les exigences formulées par le Conseil d'État de mises en conformité de BE1D. Cela répond en partie à ce qu'exigeaient la FCPE, la LDH, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT et le SNUipp dans leur communiqué commun du 21 septembre. Les autres exigences du communiqué restent pleines et entières, à savoir la réintégration des directeurs sanctionnés dans leur emploi ; le renforcement des moyens alloués à la CNIL pour lui permettre d'exercer sa mission dans les meilleures conditions ; la mise en place d'un observatoire indépendant regroupant des représentants de la communauté éducative. Cet organisme exercerait des missions de veille et d'alerte, auprès de la CNIL, des divers fichiers et applications qui ont cours dans l'éducation nationale.

LES INTÉRÊTS RÉCIPROQUES DE L'ÉCOLE ET DE LA JUSTICE

Le procureur de la République de Nice Éric de Montgolfier était présent vendredi 22 octobre à l'Université d'automne du SNUipp, interrogeant la place de l'Institution, l'autorité de l'enseignant et les liens entre justice et école.

LU SUR snuipp.fr

RASED
COMPLÉMENT AU GUIDE DES PARENTS

Les associations professionnelles des enseignants spécialisés et des psychologues scolaires (FNAME, FNAREN, AFPEN) ont conçu un Complément RASED au Guide pratique des parents 2010-2011. Ce guide offert par le ministère aux parents a *« oublié »* de mentionner l'existence des RASED… Son contenu rappelle la définition et les missions du RASED ainsi que de chacun des membres des réseaux et précise aussi ce qui distingue l'aide personnalisée et l'aide spécialisé

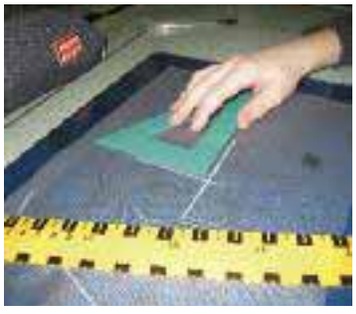

ZEP
BROUILLAGE EN CLAIR

Les visites de Luc Chatel dans les collèges et lycées en train d'expérimenter les dispositifs CLAIR n'ont pas permis de redéfinir une réelle politique de l'éducation prioritaire. La mise en place des 255 RAR a jeté dans l'ombre tout le reste de l'éducation prioritaire : que deviennent les RRS, ex-EP2 et EP3 ? Le passage au CLAIR (105 établissements, dont 49 déjà en RAR…) écarte d'emblée l'école primaire du périmètre des interventions.

REMPLACEMENTS
PAS PARTOUT PAREIL !

A Paris, les enseignants du premier degré en surnombre sont invités à postuler sur des postes de second degré pour cette année scolaire alors qu'en Seine-Saint-Denis la pénurie de remplaçants mobilise parents et enseignants. La FCPE recense depuis la rentrée 1500 non remplacements. Les syndicats de la FSU, premier et second degré, éducation physique et sportive et enseignement professionnel, ont émis une protestation commune.

RAPPORT REISS
BASE D'UNE CONCERTATION ?

Le ministre semble vouloir ouvrir des discussions sur la direction d'école après avoir reçu le rapport commandé au député Reiss. Le rapport propose notamment de *« contribuer à la réussite des élèves »* par une réforme de structure et par la création de chefs d'établissement dans le 1er degré. Pour le SNUipp, ces propositions sont loin de répondre aux attentes et aux les courriers en direction de l'administration.

MATHS
LES ENSEIGNEMENTS DE PISA

Alors que les résultats des dernières enquêtes PISA* sont attendus pour cette fin d'année, l'OCDE publie une analyse sur le performances en mathématiques, tirée des résultats de PISA 2003. Plus que les résultats des élèves eux-mêmes, elle compare le niveau de performances selon les conditions de l'enseignement. L'étude montre de très importantes différences entre les pays mais aussi de très importantes inégalités à l'intérieur de ceux-ci.

FORMATEURS :
MISSION IMPOSSIBLE

Le SNUipp et l'Association des Conseillers Pédagogiques mènent l'enquête

La réforme de la formation a eu un impact, dès cette rentrée sur les missions des maîtres formateurs. Une enquête a été menée par l'ANCP auprès des conseillers pédagogiques, à laquelle 43 départements ont répondu et par le SNUipp auprès des maîtres formateurs. Cette dernière est en cours, mais elle fournit déjà des éléments significatifs. Après avoir accueilli les PES, pour la plupart en surnombre dans leur classe, jusqu'aux vacances d'automne, les MF doivent maintenant assurer leur tutorat pour le reste de l'année. Les deux enquêtes révèlent de grandes disparités dans l'organisation de ce tutorat . Dans certains départements, le suivi ne sera assuré que par un maître formateur. C'est le cas de la Drôme ou du Val d'Oise. Ailleurs, la tâche est partagée entre les MF et les CPC, afin d'assurer un regard croisé. 30 départements prévoient d'impliquer les CPC dans le dispositif de suivi. Mais pour ces derniers comme pour les maîtres formateurs, les situations sont très disparates. Le nombre de stagiaires à suivre varie de 1 à 3 et le nombre de visites à effectuer, de 1 à 9, sans corrélation entre les deux. Dans certains départements

comme les Bouches du Rhône, les MF et CPC auront à effectuer jusqu'à 18 visites alors que dans le Cher, avec un seul stagiaire à suivre ils ne feront que deux visites. Le suivi des stagiaires en dehors de la classe donne également lieu à des organisations diverses qui se mettent en place en fonction de configurations locales, au niveau des circonscriptions. Pour les conseillers pédagogiques comme pour les maîtres formateurs, c'est un sentiment d'urgence et d'improvisation qui domine. L'enquête menée par le SNUipp permettra de tirer un bilan plus précis de la situation et d'intervenir à nouveau auprès du ministère. Il est donc essentiel qu'elle soit renseignée par le plus grand nombre.

Aline Becker

EVS
PÉTITION UNITAIRE

Suite à une réunion unitaire sur les EVS à l'initiative du SNUipp, plusieurs organisations syndicales (CGT-éduc'action, Se-Unsa, Sgen-Cfdt, SNUipp-FSU) ont décidé d'une pétition afin de mobiliser *« l'ensemble de la communauté éducative pour défendre les droits des EVS et réclamer de meilleures perspectives d'insertion professionnelle »*. L'Etat doit remplir son obligation de suivi et de formation de ces personnels comme le précise aussi une lettre commune adressée le 18 octobre et demandant une entrevue aux ministres de l'éducation nationale et du travail. Le budget prévoit de baisser le nombre d'EVS de 42 500 à 38 000. Retraits d'emplois et non renouvellements supprimant l'aide à la direction. L'accompagnement des élèves en situation de handicap est aussi de plus en plus compromis. Dans le Rhône et l'Isère, et peut-être dans d'autres départements, les préfets ne donnent plus à Pôle emploi les autorisations pour des nouveaux contrats aidés prévus pour assurer les fonctions d'auxiliaires de vie scolaire et ce, en dépit des prescriptions des MDPH. Du coup les IA pallient les urgences en redistribuant et réduisant les moyens déjà alloués d'AVS-i, au détriment des élèves et des écoles.

* Les pétitions seront collectées dans les sections départementales.

www.snuipp.fr ou sites départementaux

PROFESSEURS STAGIAIRES À LA LOUPE

Le SNUipp a lancé mi-octobre une enquête auprès des PE stagiaires, pour connaître leur ressenti après ces quelques semaines d'exercice en *« conduite accompagnée »*. Conditions d'affectation, difficultés matérielles et pédagogiques, aide et accompagnement proposés… Les résultats de ce premier bilan en grandeur réelle du dispositif seront publiés en novembre prochain. Ils serviront de base aux discussions que le SNUipp doit entamer avec le ministère, lors d'un groupe de travail prévu en décembre.

L'INRP CONTRE ATTAQUE

Les personnels de l'INRP ont organisé début novembre une conférence de presse pour interpeller le ministère sur l'avenir de l'Institut suite à son intégration dans l'Ecole Normale Supérieure de Lyon mais aussi sur celui de ses missions. *« Le ministère de l'enseignement supérieur est-il décidé à envoyer vers les seuls établissements d'enseignement supérieur la recherche en éducation ? Le ministère de l'éducation nationale a-t-il décidé de se priver d'un institut national capable d'accomplir les missions dont la communauté éducative a besoin (recherche, expertise, ressources, formation) ? »* ont interrogé les personnels. Le 15 novembre, le ministre de l'éducation recevra un rapport sur l'intégration de l'INRP à l'ENS Lyon. Les décisions devraient suivre.

SANTÉ DES ÉLÈVES PROMESSE EN PLAN

Luc Chatel s'est engagé à présenter un plan santé courant novembre. Il prévoit de rendre *« les visites médicales effectives dès l'âge de 6 ans »*. Ce bilan de santé n'a concerné que 66 % des élèves en 2009. Pourtant *« réaliser à 100% les bilans médicaux des enfants scolarisés »** était une des priorités en 2003 ! Le ministre prévoit une hausse de budget pour 1320 médecins scolaires et 7799 infirmières scolaires, mais il a une vraie difficulté de recrutement pour des professions peu reconnues. Le ministre s'oriente vers un *« inventaire des ressources de santé dans les territoires »* et tend l'oreille à des propositions plus hasardeuses.

* BO n°46 du 11 décembre 2003

MGEN, HAUSSE DES COTISATIONS

Dans un communiqué de presse du 20 octobre, la MGEN annonçait une probable augmentation de ses cotisations d'environ 4%, dès le 1er janvier 2011. C'est la conséquence du projet de loi de financement de la sécurité sociale qui fera peser lourdement sur les mutuelles santé, le poids d'une nouvelle vague de déremboursements et d'augmentation de la taxation des contrats de responsabilité. Pour la MGEN, première mutuelle française qui gère le régime obligatoire des personnels de l'éducation nationale, 95% de ses cotisations sont reversées sous forme de prestations aux adhérents, ce qui représentait en 2009, 3 milliards d'euros de versements.

DIRECTION « *HALTE À LA SURCHARGE* »

Toujours rien du côté du ministère après la publication du rapport Reiss le 28 septembre. Le ministre doit faire des propositions en novembre mais pour l'heure la seule *« nouveauté »* dans les écoles est la disparition des EVS chargés de l'assistance administrative. Dans un quatre pages spécial, le SNUipp a informé la profession des conséquences et des dangers des huit propositions du rapport. Il invite les directrices et directeurs à utiliser largement les visuels proposés pour toutes les communications de leur école : *« je réponds quand j'ai le temps ! »*

SURNOMBRE ET MOBILITÉ

Habituel en début d'année scolaire, le surnombre budgétaire perdure dans de nombreuses académies. Certains inspecteurs d'académie ont le projet d'utiliser les enseignants du premier degré excédentaires pour occuper des postes vacants dans le second degré. C'est le cas à Paris où l' IA propose aux PE d' *« élargir leurs possibilités d'exercice »* en assurant des missions de suppléances en collège et lycée. En Loire-Atlantique, CPC, enseignants en RASED et titulaires remplaçants ont été sollicités de la même façon. Une proposition qui fait long feu, faute de collègues volontaires.

FORMATION CONTINUE : UN RECUL INQUIÉTANT

Les commissions paritaires qui examinent actuellement les départs en stages de formation continue témoignent d'une situation dégradée. Comme prévu, la *« masterisation »* diminue les possibilités de stages longs et mobilise les maîtres formateurs, les CPC et les profs d'IUFM sur la formation initiale. Mais, fait nouveau, le déficit d'inscriptions en master minore l'offre de stages : 94 pour 167 prévus dans les Pyrénées-Atlantiques et 3 stages annulés. Les restrictions budgétaires interdisent le remboursement des frais de déplacements provoquant l'annulation de stages l'an dernier dans l'Aisne, le Jura ou la Haute-Vienne. De ce fait, les plans de formation continue sont revus à la baisse. Ils se contentent souvent de répondre aux demandes institutionnelles et les stages à public désigné y deviennent majoritaires : 57 stages sur 69 dans le Gard par exemple. En Seine-et-Marne, les 70 TR consacrés à la formation continue ont été supprimés à la rentrée et la plan de formation n' a pas été publié ! Un tableau inquiétant qu'il est difficile de chiffrer avec précision. L'opacité règne souvent en matière de budgets départementaux et le SNUipp malgré ses demandes depuis 4 ans n'obtient aucune donnée du ministère. Une lacune que devrait combler un rapport de l'IGEN à paraître qui aidera à dresser un état des lieux sur ce dossier crucial pour toute la profession.

Philippe Miquel

APPEL DE BOBIGNY : REMETTRE L'ÉDUCATION AU CENTRE

« Vers un grand projet national pour l'enfance et la jeunesse. » C'est par ce préambule que s'ouvre l'appel de Bobigny rendu public le 19 octobre dernier par 50 organisations représentant l'ensemble du monde éducatif dont le SNUipp et la FSU. La volonté des signataires est de mobiliser l'ensemble de la société autour de l'éducation et de la formation, dès la petite enfance et tout au long de la vie. Le texte définit cinq objectifs prioritaires : droit à l'éducation pour tous, projet éducatif global, promotion de la coéducation, articulation avec les territoires, aucune sortie du système sans qualification. Il formule des propositions concernant l'ensemble des champs éducatifs : école, collège mais aussi territoires et familles. Un appel qui permet de poser les débats et sert de référence au moment où les partis peaufinent leurs projets, à l'aube des prochaines échéances politiques.

BUDGET 2011
LES PARLEMENTAIRES INTERPELÉS

Le projet de loi de finances sera examiné par le parlement en novembre. Le collectif des 25 prévoit une série d'actions afin d'interpeler les députés et l'opinion publique. Le Snuipp veut construire une mobilisation nationale unitaire en début d'année.

«*Le système éducatif est plus que fragilisé par des budgets successifs de suppressions d'emplois et de réductions de crédits. Celui qui est soumis à votre vote va encore davantage dégrader la situation* ». C'est par ces mots que les organisations membres du Collectif des 25* « *Un pays, une école, notre avenir* » ont décidé d'interpeller les groupes parlementaires à l'occasion du vote à l'Assemblée du budget 2011. Dans cette lettre ouverte, elles demandent d'autres orientations budgétaires.

« *Tous les niveaux d'enseignement sont gravement touchés, tous les personnels sont concernés* » écrivaient déjà le 14 octobre dernier les fédérations syndicales de l'enseignement dans un communiqué commun réclamant au contraire « *une politique éducative ambitieuse faisant avancer notre école publique en mettant au cœur la réussite de tous les jeunes* ».

Le détail des suppressions a été présenté par le ministre Luc Chatel : 8 967 postes en moins dans le 1er degré, 4 800 dans le second degré et 600 emplois de personnels administratifs.

Dans le primaire, quelle sera la nature de ces suppressions ? Le ministre a renvoyé « *au plus proche du terrain* », c'est à dire aux recteurs et aux inspecteurs d'académie, la décision des fermetures. Ils disposent pour cela des leviers et fiches donnés par le ministère : diminution de la scolarisation des moins de 3 ans, suppression des postes RASED, disparition des intervenants en langues vivantes, hausse des effectifs par classe, baisse des offres de formation continue et des remplacements… Autant de manières de récupérer des postes alors même que le primaire accueillera 1500 enfants supplémentaires. Les prévisions des dépenses de fonctionnement sont tout aussi éloquentes sur le manque d'ambition du gouvernement pour l'éducation. Les crédits pédagogiques vont baisser de 10 %, les frais de déplacement de 5 % et la formation continue de presque 6 %. Le SNUipp a alerté dès septembre sur l'indécence de ce budget qui va « *aboutir à une véritable asphyxie de l'école* » alors que « *tous les rapports récents font état d'un sous-investissement chronique pour l'école primaire en France* ».

En plus des lettres aux députés, le collectif des 25 tiendra une conférence de presse le 16 novembre afin d'alerter l'opinion publique sur les conséquences du budget 2011 pour l'école. Elles mettent aussi en perspective une mobilisation nationale en début d'année, au moment où se discutera la carte scolaire dans les académies et départements.

*http://www.uneecole-votreavenir.org/

Lydie Buguet

8967

Les 8967 suppressions de postes dans le premier degré se détaillent dans le projet de loi de finances comme suit : 3100 recrutements contre 12067 sorties prévues avec 9600 départs à la retraite et 2467 départs définitifs. Alors que le ministère a tenté de communiquer autour de la résorption du surnombre, ce sont bien 8967 postes d'enseignants qui seront supprimés à la rentrée.

EFFECTIFS EN HAUSSE

D'après une note de la DEPP, le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires, selon les taux de scolarisation actuels (87,6% en préélémentaire et 85,8% en élémentaire), devrait augmenter de 1 500 à la rentrée 2011. Ce chiffre se répartirait ainsi : 3900 élèves supplémentaires dans les écoles publiques et 2400 élèves en moins dans le privé.

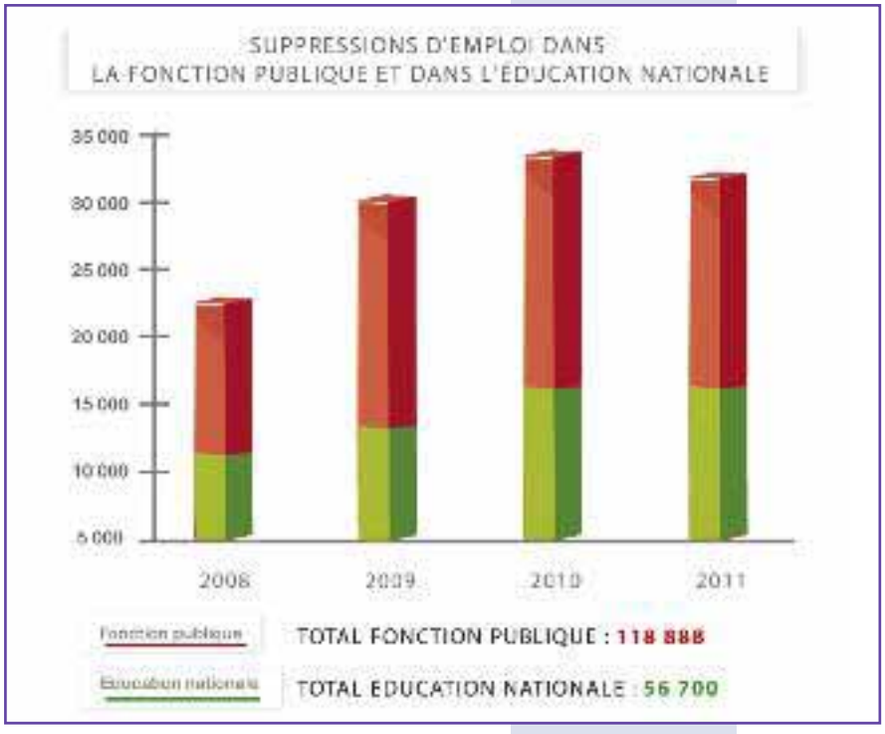

Plus de 30 000 postes seront supprimés dans la fonction publique. Défense, finances, intérieur, écologie tous les ministères connaîtront des baisses d'effectif mais c'est l'education nationale qui paie le plus lourd tribut : 16 120 emplois en moins pour la mission *« enseignement scolaire »* qui viennent s'ajouter aux 16 000 postes déjà rendus cette année.

ECOLES : L'APPORT COMMUNAL

La part des collectivités dans les financements de l'école ne cesse d'évoluer dans un cadre réglementaire figé. La clarification des compétences s'impose avec le besoin d'égalité de moyens

Dossier réalisé par
Aline Becker,
Lydie Buguet,
Pierre Magnetto,
Vincent Martinez

Les directeurs de l'éducation dans les villes, les maires ruraux et le SNUipp, ont lancé ensemble à la rentrée l'enquête *« Argent de l'école : en quête d'égalité »* (lire p15). La dernière étude de ce type réalisée par le syndicat révélait en 2002 des écarts de 1 à 10 dans les dotations accordées par les communes. Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts. Les réformes accumulées depuis cinq ans, l'intégration dans les programmes de nouveaux apprentissages, l'accompagnement éducatif ou encore l'évolution des statuts des collectivités ont redessiné la relation des villes à l'école et à leur politique éducative. Cette évolution ne date pas d'hier si l'on se réfère à *« La communale »* chère à Jules Ferry. Mais quand les compétences dévolues à chacun semblaient bien définies, le curseur entre Etat, commune et citoyens ne cesse de bouger.

L'accroissement des inégalités sociales, le chômage endémique ont sans aucun doute renforcé les attentes des familles vis-à-vis de l'école. Les communes qui cofinancent le système en subissent aussi l'impact politique. La crise économique qui sévit depuis fin 2008 n'est pas faite pour atténuer les choses. Dans une enquête réalisée sur la période 2001-2008, l'Andev et l'AMF soulignaient que *« 97 % des maires considèrent l'éducation comme un axe majeur de leur politique municipale »* (lire p16). Cet *« axe majeur »* ne constitue pas seulement une réponse à la pression sociale. Il est aussi représentatif de l'attractivité des infrastructures éducatives pour un territoire et de leur rôle structurant de la vie locale. *« La ville est éducatrice en elle-même : la planification urbaine, la culture, les centres éducatifs, les sports, les problèmes environnementaux et de santé, économiques et budgétaires, génèrent différents modes d'éducation des citoyens »* analyse le Réseau des villes éducatrices.

L'élargissement des responsabilités des communes s'est fait, par défaut de l'action de l'Etat

DES CHOIX NATIONAUX, DES FINANCEMENTS LOCAUX

Mais cela n'explique pas complètement la part grandissante que prennent les budgets communaux dédiés à l'école. L'État fait peser une partie de plus en plus importante de ces choix sur les communes. Par exemple, il a été désireux contre l'avis des organisations syndicales et des maires de mettre en place le service minimum d'accueil. Une mesure assez démagogique puisque ce sont les collectivités qui en supportent le coût malgré la promesse de l'État de compenser. On pourrait multiplier les illustrations, celle de l'informatisation des écoles est très parlante. D'un côté le ministère a intégré dans les programmes l'acquisition du B2i en assurant s'occuper de la formation des maîtres, choses qui tombent sous le sens à l'heure de la société numérique, de l'autre il fait porter une part non négligeable de l'équipement des écoles aux communes. La question éducative est aussi posée aux villes à travers les dispositifs extrascolaires, comme le Contrat éducatif local. Les collectivités ne sont pas réticentes a priori et ont joué le

jeu. La question des rythmes scolaires actuellement en débat, ne pourra pas se régler sans leur intervention, tout comme celle de l'amélioration de la qualité de vie à l'école avec, par exemple, des aménagements dans la pause méridienne.
Tous ces enjeux prennent des dimensions particulières dans le milieu rural où l'attractivité tient aussi à l'offre scolaire. L'Association des maires ruraux a réagi vivement en juin aux annonces du ministère sur les leviers à trouver pour les fermetures de postes, dénonçant la définition d'objectifs *« sans qu'aucune relation au territoire notamment en termes de distance et de densité de population ne soit envisagée »*.

UNE ÉGALITÉ DE MOYENS POUR TOUTES LES ÉCOLES

L'impact de toutes ces évolutions varie selon les moyens financiers dont disposent les collectivités, la part qu'elles entendent consacrer à l'éducation, mais aussi en fonction des territoires. A Tourcoing dans le Nord, qui a fait de l'éducation une de ces priorités, un projet éducatif global a été mis en place avec à la clef un programme de rénovation du bâti de 50 M€ (lire p16 et 17). A la Communauté de communes du Dunois qui regroupe dans le Cher 13 villages ruraux, l'investissement des Maires dans la politique éducative est forcément plus modeste même si l'ambition ne fait pas défaut. Ce constat conduit à poser la question des inégalités de moyens entre les écoles françaises. En 2008, un rapport de la Cour des comptes a examiné *« les conditions dans lesquelles les communes exercent leurs compétences dans un domaine marqué par la prééminence du rôle de l'État, mais aussi par l'étendue de leurs responsabilités »*. Soulignant la difficulté à cerner *« les dépenses qu'une commune doit obligatoirement consacrer à l'école primaire »* elle préconisait en premier lieu de *« clarifier le périmètre »* de ces dépenses (lire p18). Le récent rapport Reiss et les orientations que prend le ministère pour généraliser l'informatisation des écoles rurales mettent en avant l'idée d'une contractualisation entre les deux parties. Cette idée rejoint partiellement la préoccupation du SNUipp de définir pour chaque école un niveau minimal d'équipement et de dotation, mais elle ne résout pas la question d'une égalité de moyens quel que soit le niveau des richesses locales que seul un système de péréquation pourrait garantir. De toute évidence, resté inchangé, le cadre définissant les compétences de chacun explose face à la complexité et à la réalité des enjeux. *« L'élargissement des responsabilités des communes s'est fait, pour une grande part, par défaut de l'action de l'État »*, affirme le sociologue Choukri Ben Ayed (lire p 19). La clarification est d'actualité, à tous les niveaux.

Argent de l'école : En quête d'égalité

L'AMRF (Association des maires ruraux de France), l'ANDEV (Association Nationale des Directeurs de l'Éducation des Villes de France) et le SNUipp ont engagé une enquête sur l'argent de l'école. L'enquête réalisée en 2002 par le SNUipp avait révélé des écarts budgétaires de 1 à 10 selon les communes. Or, ces dernières années, l'action des communes, dans le cadre de politiques éducatives locales, s'est étendue. La mise en oeuvre de dispositifs d'accompagnement scolaire, le développement des services publics complémentaires (transports, restauration scolaire) ou des activités de loisirs offertes aux élèves ont entrainé de nouvelles dépenses dépassant le cadre des dépenses obligatoires des communes. Cette nouvelle enquête devra permettre d'obtenir une photographie des moyens et des financements dont disposent les écoles, d'interroger les principes d'égalité et de gratuité et de dégager des pistes de réflexion pour assurer la réussite de tous.

Enquête en ligne : www.snuipp.fr/questionnaires/index.php?sid=99577

Une compétence en évolution

L'implication des communes dans la domaine éducatif est en pleine évolution. Les différentes organisations d'élus et de fonctionnaires territoriaux en témoignent.

Dans le triptyque État, communes, citoyens, la place des communes n'a cessé d'évoluer pour répondre à la forte demande sociale mais aussi aux réformes de l'éducation nationale.
Le code de l'éducation indique que *« la commune à la charge des écoles publiques »*. Elle assure l'acquisition et l'entretien des bâtiments scolaires - dont elle est propriétaire - du mobilier et du matériel d'enseignement. Font également partie des dépenses obligatoires le chauffage et l'éclairage des classes. Si la commune supporte la charge des fournitures à usage collectif au nom du principe de gratuité, elle n'est pas tenue de financer l'achat de fournitures à usage individuel qui restent la propriété de l'élève (crayons, gomme, règle, ciseaux, etc.)
Mais les sujets de préoccupation des maires se sont éloignés de ces seules lignes budgétaires. Les interventions municipales sur le temps périscolaire ont été formalisées dans des contrats éducatifs locaux tandis que les réformes ministérielles tels l'accompagnement éducatif, la *« suppression du samedi »* ou la mise en place du service minimum d'accueil ont percuté l'action des collectivités. Une étude réalisée en 2008 par l'ANDEV et l'*Association des maires de France* montrait que l'éducation pour 93 % des maires était un axe majeur de leurs politiques et que cette tendance se traduisait en chiffres puisque l'éducation est le premier poste en termes d'emplois municipaux (ASEM, agents d'entretien, animateurs sportifs…).
« Les communes financent l'école à hauteur de 15 % de leur budget. Elles vont au-delà de leurs compétences obligatoires. De plus en plus, les communes compensent, corrigent les inégalités dans tous les domaines. Elles luttent aussi contre l'échec scolaire. Ce que nous observons c'est que, même si les communes sont étranglées financièrement, leurs politiques éducatives ne faiblissent pas. Elles ont compris les enjeux de société liés à la réussite scolaire » observe Anne-Marie Benoit, présidente de l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV). La création du réseau des *« villes éducatrices »** est symptomatique de cette implication croissante des collectivités territoriales. Ce concept international très large se définit autour de l'idée que *« la ville est éducatrice en elle-même : la planification urbaine, la culture, les centres éducatifs, les sports, les problèmes environnementaux et de santé, économiques et budgétaires, incluent et génèrent différents modes d'éducation des citoyens. »* Une définition au sens large qui suppose que le partage des compétences et des responsabilités de chacun soient clarifiées.

TOURCOIN
AU DIAPASON

La ville de Tourcoing a fait de l'éducation une priorité. Elle a réalisé un projet éducatif global qui intègre un dispositif encore expérimental pour harmoniser dans le temps et dans l'espace la journée des enfants.

La Ville de Tourcoing, membre du réseau des villes éducatrices* a choisi de faire de l'éducation *« un axe prioritaire et stratégique de développement »*. Une obligation pour Marie-Laurence Davoine, adjointe aux affaires scolaires de la ville qui rappelle que 40% de la population a ici moins de 26 ans. *« La ville est en pleine mutation immobilière mais Tourcoing est d'abord un lieu de vie, un territoire sur lequel se construit la culture commune »* affirme l'élue d'une ville éducatrice. Cette intention, l'équipe municipale l'a traduite dans un projet éducatif global. Elle explique : *« notre démarche a pour objectif de transformer tout ce qui est de notre ressort, tous les actes que l'on peut faire en terme d'urbanisme, de sports, de culture… en acte éducatif au sens large »* et ce quel que soit l'âge des administrés.
De manière plus pragmatique l'élue évoque aussi les résultats des élèves aux évaluations nationales qui sont sur l'ensemble de la ville 2 à 3 points inférieurs à ceux du reste du département eux-mêmes inférieurs à la moyenne nationale. *« Les parents d'élèves, nous les croisons, nous sommes en contact continu avec eux, nous sommes obligés d'investir dans ce domaine »* commente-t-elle.
Cette politique se décline dans les quelque 40 écoles qui sont présentes sur le territoire. *« Au fil du temps, des politiques nationales et*

G
DE L'ÉCOLE

des volontés locales, des dispositifs ont été créés sur le temps périscolaire. L'arrivée de l'aide personnalisée et de l'accompagnement éducatif ont rendu l'ensemble de moins en moins lisible » explique-t-elle. À 16h30, à l'école Jacques Prevert, les élèves sont pris en charge par l'accompagnement éducatif, l'aide personnalisée ou la garderie périscolaire. Sur le temps de midi ou après la journée de classe, la mairie propose des ateliers de découverte scientifiques, culturels, sportifs en partenariat avec les associations mais c'est aussi le temps choisi par certaines écoles pour instaurer l'aide personnalisée. Devant ce *« mille-feuilles »*, la mairie a décidé de mettre à plat l'existant et a essayé de mettre en cohérence à l'échelle de la journée les prises en charge des enfants. Un travail s'est alors engagé avec les deux inspections de l'éducation nationale pour imaginer une organisation qui permette à chacun de fonctionner de manière cohérente. C'est le projet Diapason.

PROJET DIAPASON

« Pour l'instant, explique Aurore Bourgeois, directrice de l'école maternelle Edouard Branly, *on nous a présenté le dispositif tout réfléchi. »* Il consiste à déplacer l'aide personnalisée le matin de 8 h 30 à 9 h afin de consacrer le temps de midi aux ateliers municipaux et le soir aux autres dispositifs. Une expérimentation sera menée cette année dans certaines écoles pour en mesurer l'intérêt.

Si certains enseignants regrettent de ne pas avoir été un peu plus associés à la réflexion générale sur Diapason, tous reconnaissent l'investissement de la ville en matière éducative et la volonté d'écouter les enseignants. Aurore Bourgeois fait partie d'un groupe de directeurs qui toutes les trois semaines rencontrent la mairie pour faire remonter les besoins, les demandes des écoles sur des thématiques particulières : ATSEM, bâti… *« Ces discussions sont très ouvertes et permettent d'anticiper les difficultés »* explique-t-elle. Pour autant, des demandes demeurent. Les écoles maternelles ne disposent par exemple que d'une ATSEM pour deux classes. *« La rénovation des écoles se fait petit à petit, dans notre école, un projet d'extension s'est concrétisé avec une bibliothèque et un bureau de direction »* se félicite la directrice.

50 MILLIONS D'EUROS

Pour la mairie, le plan de rénovation du patrimoine scolaire représentera près de 50 millions d'euros engagés dans les dix ans à venir dont 5,6 millions d'euros inscrits au budget 2010. *« Les villes, de fait, ont plus que doublé leur investissement en terme d'éducation »* reprend l'élue. Et l'éducation est ici prise au sens large : subvention à la caisse des écoles, charges de personnel, centres sociaux… Mais pour elle, pas de doute, il s'agit bien d'une conséquence du désinvestissement de l'Etat. *« L'école ne peut pas tout toute seule, les enfants sont des individus avant d'être des élèves, soit. Mais, c'est l'Etat qui doit garantir l'égalité sur tout le territoire »*.

*http://www.villeseducatrices.fr/

CHER : LA MUTUALISATION À L'ÉPREUVE DE LA RURALITÉ

La Communauté de communes du Dunois (CCD), qui assume la compétence *« affaires scolaires »*, regroupe 13 communes et accueille 6400 habitants. Sur ce territoire rural où la plus grosse commune concentre 60 % de la population et la plus petite compte une trentaine d'habitants, le pari était de pouvoir assurer aux élèves une égalité territoriale. Pour sa présidente, Marie-Pierre Richer, l'intérêt de la mutualisation est *« la possibilité offerte, même aux petites écoles, d'avoir les mêmes moyens »*. Ainsi, la CCD alloue 66 € pour chacun des 600 enfants scolarisés et l'an passé, l'inventaire a permis de faire bénéficier à une école d'un rétroprojecteur inutilisé dans une autre. Dans le cadre du projet écoles numériques rurales la CCD a postulé pour l'ensemble des écoles. Résultat : 3 écoles sont dotées d'un tableau blanc interactif cette rentrée. En outre, les enfants profitent de séances de natation dans un contexte privilégié depuis la construction d'un bassin d'apprentissage en 2000. La CCD a aussi pu rénover toutes les écoles, ce qui rend le territoire attractif. Une nouvelle classe élémentaire a été construite cette année dans le village de Raymond et une 7ème classe maternelle est à l'étude pour 2011 à Dun-sur-Auron.

LA MÊME ÉCOLE POUR TOUS ?

Des rapports pointent l'inégalité de l'offre éducative selon les territoires. Le dernier en date, le rapport Reiss propose la mise en place d'un « pacte éducatif » entre Etat et collectivités.

La Cour des comptes s'est penchée en 2008 sur le partage des compétences entre collectivités territoriales et écoles. Elle appelait à une rénovation des relations entre le ministère et les communes. La Cour pointait pour exemple l'empilement des divers dispositifs d'accompagnement. *« À supposer que ces dispositifs soient efficaces, encore faudrait-il, pour que l'objectif soit atteint, que ces compléments à la scolarité soient offerts à tous les élèves. Ce n'est pas le cas. Les communes, de tailles très diverses, n'ont ni les mêmes moyens, ni les mêmes priorités »* écrivaient les rapporteurs. Pour que de tels écarts *« ne remettent pas en cause l'égalité des chances »* la Cour recommandait à l'État de définir un cahier des charges national *« des services ou prestations attendues dans le cadre de l'accompagnement scolaire »*. Le rapport du député Reiss sur le fonctionnement de l'école, rendu public fin septembre, vient-il en réponse à ces préoccupations ? Parmi ses 8 propositions (lire 10), l'une d'elles impacte les collectivités territoriales, *« la conclusion d'un pacte éducatif entre les services de l'État et les collectivités »*. Le rapport se prononce en faveur d'une synergie plus profonde entre les communes, les intercommunalités et l'État afin de *« mieux faire entrer les communes dans l'école, mieux faire vivre l'école dans la cité »*. L'exemple de communes associant les directeurs d'école au processus de recrutement des ATSEM est mis en avant. Rappelant que les écarts de dotation entre écoles sont *« considérables que ce soit en fonctionnement ou en investissement »*, il préconise d'aboutir à une meilleure définition des dépenses obligatoires des communes et groupements en matière scolaire. Pour autant, et c'est là que le bât blesse, le député pense à tort que l'autonomie sans cadre national pourrait réguler tous les problèmes. Il n'est pas favorable à une péréquation visant à aider les communes les plus déshéritées. Il préfère orienter les financements supplémentaires en privilégiant *« l'esprit d'entreprendre et l'aide aux bonnes initiatives »*. Pour le SNUipp, si une clarification des compétences de chacun peut aider à plus de cohérence, elle ne peut s'exonérer de la mise en place d'un fonds de péréquation.

L'enjeu des TICE

Alors que Luc Chatel vient d'annoncer la présentation prochaine d'un « *plan numérique* » permettant notamment la mise en place de *« contrats de partenariats »* avec les collectivités locales, l'Association des Maires Ruraux de France vient de demander au président de la République un second plan numérique rural. La problématique des TICE est au cœur des compétences croisées entre l'état et les collectivités territoriales. Si la maîtrise des TICE est l'une des compétences du socle commun et si l'objectif affiché était d'atteindre 100% d'élèves au niveau B2i en fin de primaire en 2010, l'équipement numérique des écoles reste encore très inégal. L'enquête menée par l'ANDEV en juin 2008 sur les politiques locales en matière de TICE montre l'effort important fournit par les communes. 90% de celles ayant répondu assurent financer l'équipement informatique et près de la moitié effectuent sa maintenance. Mais de nombreuses communes rurales sont en difficultés pour atteindre cet objectif. Après un plan d'action en 2008, visant à parvenir à un taux d'équipement d'un ordinateur pour 10 élèves, pour rattraper le niveau européen et prévoyant une enveloppe exceptionnelle de 3 millions d'euros pour équiper les écoles en TBI, le ministère de l'éducation a tenté à nouveau de réduire la fracture numérique en mettant en place un plan Ecole Numérique Rural en 2009, qui a permis à 6500 écoles de communes rurales pauvres d'accéder à un équipement informatique. Ces mesures sont encore insuffisantes et nécessitent que soient clarifiées les compétences et prérogatives de chacun.

DES POLITIQUES ÉDUCATIVES LOCALES EN DÉVELOPPEMENT

Choukri Ben Ayed, dont les recherches portent actuellement sur la réforme de la carte scolaire et sur les disparités territoriales d'éducation en France, nous livre ses réflexions sur l'évolution du lien entre l'école et les communes.

Entretien avec

Choukri Ben Ayed

Sociologue, professeur à l'Université de Limoges

Il a dirigé récemment

L'école démocratique vers un renoncement politique ? ***Armand Colin, 2010, co-dirigé***

École les pièges de la concurrence. Comprendre le déclin de l'école française ***(La découverte, 2010)***

Pourquoi les municipalités se sont-elles emparé davantage des questions éducatives et ont progressivement étoffé leurs interventions ?

Les municipalités ont toujours joué un rôle important. Si elles sont tenues d'entretenir les écoles, elles doivent aussi contribuer à leur fonctionnement quotidien, ce qui représente une compétence non négligeable. Elles ont également la responsabilité de l'élaboration de la sectorisation. On constate par ailleurs une montée en puissance de politiques municipales d'éducation dans le domaine des loisirs des jeunes, de l'accompagnement scolaire ou encore dans le secteur de la petite enfance.

Quelles sont les raisons de cette montée en puissance ?

Il existe un lien organique entre les écoles et les communes d'origine à la fois historique et culturelle. Les maires ont un attachement particulier aux écoles, leur bon fonctionnement étant signe de bonne santé des communes. L'école impulse une dynamique qui contribue au maintien du tissu économique et social. L'élargissement des responsabilités des communes s'est fait, pour une grande part, par défaut de l'action de l'État. Si l'on s'intéresse à tout ce qui relève du périscolaire, de la restauration scolaire, mais aussi des actions éducatives plus périphériques à l'école (socialisation, développement culturel et sportif), force est de constater que l'État est de plus en plus absent de ces dispositifs. Les communes s'en sont donc emparées. Par ailleurs, du côté des familles, la demande d'éducation s'est faite de plus en plus pressante en direction des élus locaux. Il semble même qu'aujourd'hui les familles fassent plus confiance à la commune qu'à l'État. Les mairies se retrouvent prises en étau entre l'État qui démissionne ou en tout cas se retire de plus en plus, obligeant les communes à prendre certaines compétences (l'accompagnement éducatif par exemple) et de l'autre, les familles qui demandent un encadrement éducatif de qualité dans et en dehors de l'école.

Face à ce changement, comment ont évolué les relations entre les écoles et les communes ?

Alors que les communes consacrent une part non négligeable de leur budget pour l'école, les enseignants entretiennent une relation ambivalente avec celles-ci. D'un côté, ils acceptent les financements communaux y compris les subventions de projets pour leur classe, qui représentent des écarts de coûts très importants entre communes, mais pour des raisons culturelles, ils ont également la crainte de se retrouver prisonniers du pouvoir local. Cette relation n'est pas très rationnelle. C'est une sorte de *« pas de deux »* subtil, établissant un partenariat dans lequel chacun garde ses distances. Les enseignants par exemple n'investissent pas les commissions municipales, certes chronophages, mais stratégiques car elles définissent les priorités éducatives.

Quelles sont les illustrations les plus marquantes de ces évolutions ?

L'engagement des communes dans les contrats éducatifs locaux est peut-être l'évolution la plus marquante de ces dix dernières années. Alors que l'État ne soutient plus les CEL, qu'il avait pourtant suscités, la dynamique locale de prise en charge des enfants en matière de loisirs, de culture ou d'accompagnement scolaire, n'est pas retombée. On observe un phénomène de municipalisation de ce qu'on appelait l'éducation populaire qui conduit certaines associations complémentaires à devoir collaborer avec les municipalités.

Ces évolutions ont-elles un impact sur le fonctionnement du système éducatif ?

Si l'engagement des communes pour le service public d'éducation est une bonne chose, il est des lignes rouges à ne pas franchir. Le risque est de voir les écoles et les enseignants passer sous la tutelle des communes, d'autant que des éléments de cette nature émergent par endroits. L'espace scolaire doit rester un espace neutre et détaché des idéologies locales. Aujourd'hui, on a atteint un seuil qui, malgré la complexité des relations au niveau local, ne doit pas être dépassé ou avec d'immenses précautions ou garanties.

Et sur la réussite des élèves ?

On ne mesure pas encore l'impact sur la réussite scolaire. Mais on constate que certaines écoles se paupérisent lorsque les communes ne sont plus en mesure de contribuer à leur financement, alors qu'ailleurs des moyens notoires contribuent à un réel développement de l'offre éducative. Il s'installe donc une réelle inégalité scolaire qui renvoie aux inégalités territoriales.

COMPÉTENCES EN MATHÉMATIQUES EN FIN D'ÉCOLE PRIMAIRE

La DEPP a publié fin octobre les résultats de l'évaluation des compétences en mathématiques en fin d'école primaire. Seulement 58% des élèves présentent des résultats satisfaisants permettant d'envisager une poursuite de la scolarité *« de façon autonome au collège »*. Les élèves de ZEP présentent des performances inférieures à la moyenne. Les résultats sont encore plus faibles pour les élèves ayant redoublé au moins une fois. Les élèves sont classés en 6 groupes en fonction de leurs résultats. Les trois groupes les plus faibles regroupent 41,4% d'entre eux. Ces élèves sont pour certains orientés en SEGPA ou maintenus en CM2, les autres étant envoyés en 6e. Au final, les élèves de ces trois groupes entrant en 6e et *« qui ne maîtrisent pas suffisamment les notions mathématiques attendues en fin d'école primaire pour réussir de façon autonome au collège »*, représentent 37,7% de la totalité des élèves entrant en 6e.

ON NE NAÎT PAS RACISTE, ON LE DEVIENT

Lilian Thuram, la MGEN et la CASDEN proposent aux enseignants un double DVD consacré à l'éducation contre le racisme.

LU SUR snuipp.fr

PHILO A LA MATERNELLE C'EST POSSIBLE !

Le 17 novembre sortira en salle un film étonnant qui relate un atelier de philosophie mené durant 2 ans dans une école maternelle de Seine-et-Marne. *« Ce n'est qu'un début »* porte bien son nom, car s'il se clôt sur le départ des élèves vers l'école élémentaire, il est riche de l'appétit que montrent les enfants pour les activités de pensée et de réflexion, pour la philosophie.

VOCABULAIRE UN DICTIONNAIRE CONSTRUIRE

Le ministère propose aux enseignants de participer à la construction collective d'un dictionnaire en ligne. A partir d'une *« banque de mots »*, les classes doivent choisir une dizaine de mots pour lesquels elles proposeront une définition. Il est même possible de choisir un mot qui n'est pas inclus dans les 10 000 de la banque.. Le dictionnaire sera en ligne le 1er juin 2011.

EDD DE L'ÉNERGIE SCOLAIRE À PANTIN

Installée à Pantin, une école *« zéro énergie »* accueille 300 élèves depuis la rentrée. Elle a été conçue selon les normes de Haute qualité environnementale. Pour la toute nouvelle équipe enseignante nommée à la rentrée, deux aspects complémentaires conduisent la définition du projet d'école. L'éducation au développement durable tant le lieu est particulier et se prête naturellement à cette dimension de l'éducation à la citoyenneté et l'usage des TICE grâce aux équipements dont elle a été dotée.

SECTES UN GUIDE DE LA MIVILUDES

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires vient de publier un guide pour aider les acteurs institutionnels, les professionnels de la protection des mineurs mais aussi les familles à mieux repérer les risques sectaires. Dans son rapport annuel publié en avril dernier, la MIVILUDES a recensé, avec l'aide de l'éducation nationale, plus de 13500 enfants de 6 à 11 ans non scolarisés.

POÉSIE LE SLAM REND SOLIDAIRE

L'opération *« Slam rend solidaire »*, proposée en 2011 aux classes de cycle 3 et aux collégiens par la JPA, a pour ambition d'amener les enfants à réfléchir et à mettre en mots les notions de solidarité, de citoyenneté, de droit aux vacances et aux loisirs. *« Le slam donne à chaque enfant la possibilité de prendre le micro et de s'exprimer librement autour d'un thème, à partir de démonstrations, de lectures choisies et de temps d'écriture plus personnels. »* explique l'association.

SCIENCES GALERIE DES ENFANTS AU MUSEUM

Le musée *« de grand-papa »* c'est bel et bien terminé. L'interactivité et la diversité des présentations sont aujourd'hui les fondements des nouvelles structures d'expositions, comme quoi les idées *« pédagogistes »* ne sont pas toutes enterrées. C'est en tout cas le parti pris par la toute nouvelle Galerie des enfants du Museum d'histoire naturelle, une galerie qui leur est spécifiquement dédiée, sur le thème de la sensibilisation à la biodiversité.

Education civique

Des élèves de Madagascar font leur radio

« *Jkely* » ça veut dire petit journal en malgache et c'est aussi un clin d'oeil à Roger Gicquel, journaliste vedette de 1975 à 1980. C'est le nom qu'a donné Stéphane Bouron, instituteur à l'école française de Tananarive à Madagascar, au journal radiophonique qu'il enregistre et met en ligne chaque semaine avec ses élèves de CM1/CM2. Si cette émission permet à ces élèves franco-malgaches, français et belges de garder le lien avec leur famille, elle permet avant tout aux élèves de s'ouvrir sur le monde et de développer leur esprit critique, tout en se familiarisant avec l'outil de communication qu'est la radio. L'émission radiophonique d'une vingtaine de minutes est diffusée sur une radio dédiée à la jeunesse, appartenant au plus grand groupe audiovisuel de Madagascar. A travers cinq rubriques, le journal parle de tout sans tabou, de l'actualité mondiale aux évènements culturels en passant par les manifestations sportives, grâce à une préparation préalable des sujets qui prennent une résonnance particulière pour les élèves. Enregistrées chaque mercredi, diffusées et mises en ligne le soir même, les émissions peuvent être écoutées en streaming et podcastées à l'adresse suivante : http://jkely.viabloga.com

« Les enfants de migrants subissent une sur-sélection, sociale d'une part, liée à la diversité culturelle d'autre part. Je pense que les langues maternelles doivent être valorisées à l'école, et que cette reconnaissance est un facteur de réussite pour les enfants. »

Marie-Rose Moro, psychiatre pour enfants et adolescents

Vivre ensemble

La Semaine de la solidarité internationale

Du 13 au 21 novembre se déroulera la Semaine de la Solidarité Internationale, en partenariat avec le ministère de l'education nationale et soutenue par le SNUipp. La sensibilisation à la solidarité internationale fait partie de l'éducation à la citoyenneté, essentielle à des changements de comportements individuels et collectifs, pour une participation de tous à la construction d'un monde plus juste. Cette initiative se veut l'occasion d'organiser avec les enfants des actions locales les rendant acteurs de leur citoyenneté ou simplement de répondre à leurs interrogations.

Sorties, projets ou animations ponctuelles, des outils pratiques sont disponibles sur www.educasol.org/ www.educasol.org. Des centaines d'animations ont lieu dans toute la France : www.lasemaine.org/ www.lasemaine.org

Yoann Robert

Portrait

Directeur d'une école à 6 classes dans le pays de Geix (01), Yoann Robert, 28 ans est de retour de l'université d'automne du SNUipp à La-Londe-les-Maures

Yoann, directeur d'école et nouveau militant syndical est un fidèle de l'université d'automne du SNUipp depuis trois ans *« Nous avons rempli trois voitures cette année en partie grâce à l'enthousiasme d'une équipe jeune et motivée. Sur quatorze, nous étions sept jeunes enseignants avec moins de cinq ans d'ancienneté »*. Une motivation qui trouve son origine paradoxalement dans les atteintes portées à l'école. *« J'appartiens à une génération qui a commencé sa carrière au moment du train de réformes qui a touché l'école primaire. Comme beaucoup de jeunes collègues, je sentais la nécessité d'une formation autre que celle proposée par l'administration. Celle-ci est en diminution constante et trop collée aux demandes institutionnelles. La découverte de l'université d'automne a répondu à cette attente en m'offrant un espace indispensable de réflexion. Déconnecté du quotidien la classe, le recul sur les pratiques est plus riche et moins culpabilisant. »*

Un moment privilégié qui permet à Yoann de *« recharger les batteries »* et de retrouver la classe plein d'envies et de pratiques nouvelles à mettre en œuvre. Pour lui, l'articulation avec les questions sociales va de soi *« Il faut continuer à mener les combats de front. Tout nous arrive sur la tête en même temps mais,je pense qu'il ne faut pas négliger l'éducatif et ce qui se passe dans ma classe. Notre métier et l'école ont aussi besoin d'être défendus. »*. Pas toujours facile de choisir dans le programme dense et varié de La-Londe : *« Il y a toujours une conférence intéressante mais j'ai souvent opté pour celles qui avaient un contenu disciplinaire. J'ai particulièrement apprécié l'intervention d'Annie Camenisch sur la grammaire. Voilà une chercheuse qui concilie le pouvoir d'agir des enseignants avec une réflexion approfondie sur la pédagogie et qui pour moi montre la voie à suivre. »* Sans doute pour Yoann, une nouvelle participation l'an prochain avec un joli record à battre pour la délégation de l'Ain.

« Un espace indispensable de réflexion »

Philippe Miquel

LES NOCES DE L'OPÉRA ET DE L'ÉCOLE

L'Opéra de Paris propose aux écoles et collèges de ZEP d'Ile-de-France de participer au programme* Dix mois d'école et d'opéra. *L'école Poissonnière de Paris 20e s'est engagée dans l'aventure.

Tous les lundis les élèves de la classe de CE2 de Séverine Jollif font le chemin entre l'école Poissonnière et l'opéra Bastille. Des petits rats qui entrent dans la grande maison de la danse ? Non, mais des enfants d'une école du 20ème arrondissement de Paris, classée Réseau ambition réussite (RAR), lancés dans un projet qui met l'activité artistique et son exigence au cœur des apprentissages. La classe est entrée dans le dispositif *« 10 mois d'école et d'opéra »* (lire ci-contre) proposé par le secteur éducation de l'institution et participe de ce fait à la création d'un spectacle qui aura lieu sur la scène de Garnier en juin 2011.

Ce lundi, les 20 élèves s'installent dans la salle Saint-Saens au 6ème sous-sol pour une matinée consacrée à deux ateliers de pratiques artistiques : danse et violon. Sélin Dunbar, chorégraphe, accueille les enfants et les amène à inventer des *« maisons »*. Dans la première, les enfants entrent sur le plateau choisissent leur place et s'inventent une sortie. Suit la deuxième dans laquelle ils se serrent sans se toucher et lèvent la main droite pour aller cueillir un fruit précieux. *« Je travaille avec eux le geste, le mouvement, les déplacements pour petit à petit les emmener vers les tableaux chorégraphiques qui seront créés pour le spectacle. J'interviens une semaine sur deux avec le metteur en scène qui lui travaille avec eux le théâtre »* explique Sélin. Pendant 50 minutes les maisons se succèdent au fil de ses sollicitations et une composition se dessine jusqu'à ce que Sergio Garcia, le professeur de violons entre en scène. *« Allez les enfants, placez-vous ! »*. Les apprentis instrumentistes s'alignent sur 4 rangs et reprennent la mélodie apprise selon qu'ils soient 1er, 2ème, 3ème violon, alto tout en jouant sur un violon imaginaire. Vient alors la reprise avec l'instrument. La technique dont font preuve les enfants est étonnante mais se conçoit mieux si on connaît le deuxième volet du projet intitulé *« les petits violons »*.

« La culture n'est pas un supplément d'âme, elle fait partie intégrante de la vie des élèves au quotidien. »
Claire Suardet, directrice

Tous les jours, depuis le CE1, ils ont des cours de violon, dispensés dans leur école par le même professeur. *« C'est ce qui fait que ce projet est unique, raconte Sergio, la lecture de la musique se fait en même temps que la pratique »*. Chaque enfant dispose d'un instrument qu'il peut amener chez lui. *« Au sortir de l'école primaire, ils auront quatre ans de violon derrière eux »*, se félicite Claire Suardet la directrice qui poursuit : *« Avec ce projet, on ne se moque pas des enfants, on ne fait pas de la sous-culture pour enfants des quartiers défavorisés »*. Quand elle a vu passer la proposition faite aux écoles d'Ile-de-France, elle a sauté sur l'occasion. Séverine Joliff a pris en charge le projet et suit le groupe d'élèves depuis l'année dernière. *« Les débuts ont été difficiles, raconte-t-elle, ces ateliers demandent une grande capacité de concentration aux enfants, mais c'est là que leurs progrès sont le plus étonnants, quels que soient les domaines scolaires, leur mise au travail se fait beaucoup plus rapidement. »*

« Par rapport à l'an passé, qui fut difficile, les enfants se sont affirmés, ils ont appris à produire un son et ils en sont fiers »
Sergio Garcia, professeur de violon

Mais ce matin, c'est opéra alors, après une répétition de tous les violons, Sélin reprend les tableaux chorégraphiques. Un élève accepte même de reprendre seul, devant ses camarades, tout le fil de la danse. Bientôt, les enfants vont découvrir le livret créé spécialement pour eux, travailler avec les autres classes qui participeront aux spectacles. Et dès le mois de janvier, les cours de chant vont commencer pour que l'apprentissage, tout autant que le spectacle, soit total.

Lydie Buguet

Les élèves de la classe de Séverine Jollif pratiquent le violon à l'opéra et à l'école.

Entretien avec

Danièle Fouache

responsable du programme « 10 mois d'école et d'opéra »

Quel est l'intérêt pour l'Opéra de se tourner vers des écoles et des collèges de ZEP ?

L'Opéra national de Paris a une mission de rayonnement national mais aussi une mission de service public qui consiste à permettre à tous les publics d'assister aux spectacles. Mais c'est surtout dans un esprit citoyen que l'Opéra a décidé d'ouvrir les portes de ses coulisses (Garnier et Bastille) aux élèves qui étaient le plus éloignés du milieu culturel ; sachant que l'appropriation du patrimoine culturel est un moyen d'accéder à l'expression, à la dignité et à la citoyenneté. L'idée a donc été en 1991 de créer un partenariat fort entre l'education nationale et l'Opéra national de Paris pour permettre aux classes de la maternelle au BTS situées en zone d'éducation prioritaire de travailler autrement avec tous les professeurs à partir de rencontres effectuées à l'Opéra.

Comment ce partenariat s'organise t-il ?

Le projet pédagogique, intégré à la vie scolaire pendant deux ans, s'articule autour de visites, rencontres et travaux effectués à Garnier et Bastille. Après avoir visité l'ensemble des coulisses des deux théâtres, les élèves restituent à l'écrit ce qu'ils ont vu et entendu à l'Opéra, à l'intérieur de leurs cours. Textes écrits destinés à un journal qui paraîtra en juin et qui est largement diffusé. Chaque équipe pédagogique construit ensuite avec ses élèves un projet liant la classe à l'Opéra, fixe des objectifs de formation permettant de mettre en jeu diverses compétences à partir des activités proposées dans les deux théâtres. Les jeunes élèves assistent à plusieurs représentations de spectacles.

Il existe aussi des ateliers de pratiques artistiques..

Depuis quelques années, grâce au mécénat, les 34 classes du programme (soit à peu près 1000 élèves) bénéficient d'ateliers de pratique artistique.
Trois classes* de cursus différents des académies de Paris, Versailles et Créteil sont impliquées dans ces ateliers de pratique artistique et suivent des cours de chant, danse, théâtre à l'Opéra Bastille et dans les structures de proximité. Ce travail se concrétise par un spectacle public à l'amphithéâtre de l'Opéra Bastille. Cette année, nous fêterons les 20 ans de Dix mois d'école et d'Opéra et à cette occasion le spectacle du programme se déroulera le 26 juin 2011 sur le plateau de l'Opéra Garnier.

*CE2 de l'école Poissonnières à Paris, 5ème du collège Roger Martin du Gard à Epinay, 4ème du collège Paul Eluard à Garges-lès-Gonesse

En ligne

Dix mois d'école et d'opéra
Pour tout savoir sur le programme proposé par l'Opéra national de paris et les académies d'île de France. On peut aussi regarder les photos des rencontres avec les professionnels issus des 150 corps de métiers administratifs, techniques et artistiques. et lire le journal des jeunes de la fin de saison dernière.
www.operadeparis.fr/cns11/live/onp/pratique/activites_peda

Orchestre à l'école
Un Orchestre à l'école est un dispositif transformant une classe entière en orchestre. Une façon de promouvoir la pratique instrumentale à l'école. Ce dispositif qui dure trois ans en général a un site qui lui est consacré par l'association Orchestre à l'école créée en septembre 2008.
http://orchestre-ecole.com//

Musique classique à l'école
L'association créée par des enseignants de Haute-Garonne se propose d'aider à mettre en place des projets par l'utilisation de la musique classique et de l'art lyrique. Le site donne à voir leur activités locales mais propose aussi une discographie de référence.
http://www.classisco.eu

Chant à l'école
Le document d'accompagnement des programmes de 2002 intitulé *« Le chant dans la classe et dans l'école »* est dispsonible en ligne sur le site du SNUipp. *« Aux trois cycles de l'école primaire, la pratique du chant s'établit comme colonne vertébrale de toutes les autres activités musicales »* peut-on y lire en introduction de ces 5 pages toujours aussi pertinentes malgré leur mise au ban par le ministère. http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/musique-docap.pdf

Infos services

BARÊME DES PERMUTATIONS

Échelon : 18 à 39 points attribués selon l'échelon occupé au 31/08/10
Ancienneté dans le département de plus de 3 ans en tant que titulaire : 2 points par année complète et 2/12e de point pour chaque mois entier jusqu'au 31 août 2011, à l'exception des durées de disponibilité ou de congé pour études ; le congé parental compte pour moitié de sa durée. 10 points supplémentaires par tranche de 5 ans d'ancienneté dans le département après le décompte des trois ans.

Garde alternée et droit de visite d'enfant :
20 points pour au moins un enfant de moins de 18 ans, au 1er septembre 2011, ne résidant pas au domicile de l'enseignant. La situation prise en compte doit être établie par décision judiciaire.

Rapprochement de conjoint pour raisons professionnelles :
a)150 points pour le 1er vœu qui doit être le département d'exercice professionnel du conjoint et pour les vœux portant sur les départements limitrophes. La demande ne s'applique pas pour un rapprochement de conjoint installé dans un autre département à l'occasion de sa retraite.
b)enfants à charge de moins de 20 ans au 01/09/2011
25 points pour chacun des trois premiers enfants puis 30 points pour chaque enfant supplémentaire (soit 10 points de plus qu'aux permutations 2010), uniquement sur les vœux permettant le rapprochement de conjoint.
c) Durée de séparation : 50 points pour une année scolaire entière de séparation (effective au 01/09/2010), 200 points pour 2 années, 350 points à partir de 3 années(bonification forfaitaire).La séparation ne peut être antérieure à la date de titularisation.

Renouvellement du 1er vœu :
5 points pour chaque renouvellement annuel sans interruption du même 1er vœu.

Exercice en zone violence :
45 points accordés sur justification d'une affectation au 1er septembre 2010 dans une école située en zone violence et de 5 années de services continus dans une ou plusieurs de ces écoles Les périodes à temps partiel comptent comme temps plein.

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu da

Lu au BO n° 36 du 7 octobre 2010
Concours « *Trophée civisme et défense* » et « *Prix armées-jeunesse* » - édition 2010-2011, liste des établissements d'enseignement participant à l'expérimentation des livrets de compétences, candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre au titre de l'année scolaire 2011-2012

Lu au BO n°38 du 21 octobre 2010
Reconduction et extension de l'opération « *Ouvrir l'École aux parents pour réussir l'intégration* », nomination d'un correspondant médiateur académique à l'académie de Paris.

Lu au BO spécial n°10 du 4 novembre 2010
www.education.gouv.fr/cid53813/menh1025389n.html
Mobilité des personnels enseignants du premier degré - rentrée 2011

Lu au BO n° 40 du 4 novembre 2010
Aides spécifiques aux étudiants se destinant au métier d'enseignant - année universitaire 2010-2011, actions éducatives en faveur de la langue française : opération nationale « *dis-moi dix mots* », 22ème Semaine de la presse et des médias dans l'école, Comité central d'hygiène et de sécurité : programme annuel de prévention 2010-2011 (éducation nationale)

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu

Questions/Réponses

Puis-je connaître mes chances d'obtenir ma permutation ?
Difficilement car les situations varient d'une année sur l'autre. Le critère d'attractivité est déterminant, ce qui crée de fortes disparités entre départements. Ce n'est pas le barème qui, en lui-même, limite les permutations, mais les possibilités d'entrées qui sont conditionnées par les demandes de sorties d'un département donné, les entrées devant être compensées par les sorties. Vous pouvez contacter les sections départementales du SNUipp dont les coordonnées sont accessibles sur le site national*. Elles pourront vous communiquer des informations sur les permutations des années précédentes dans leur département.
www.snuipp.fr

Je suis en disponibilté, j'ai obtenu ma permutation. Que dois-je faire ?
Vous devez demander votre réintégration dans votre département d'origine, par courrier à l'IA.

Je suis en congé parental, puis-je participer aux permutations ?
Vous pouvez y participer. En cas de satisfaction, vous pouvez poursuivre votre congé parental ou demander à reprendre vos fonctions, à l'IA d'accueil, par courrier expédié au moins 2 mois avant la fin du congé.

LA MALLE AUX ECRITURES

Le nouveau concours SNUIPP/BNF propose la constitution d'une malle destinée à une autre classe sur le thème des écritures. On peut, parmi bien d'autres idées, découvrir les divers types d'écritures et leur évolution ; on peut créer des Abécédaires, des imagiers ou des albums bilingues dans diverses langues ; on peut s'intéresser à des formes particulières d'écriture : le braille ou les codes secrets ; se lancer dans la poésie avec les calligrammes d'Apollinaire, *« Les voyelles de Rimbaud ou l'Oulipo »*, explorer les liens entre l'art et l'écriture….
Dernière ligne droite pour les inscriptions ! www.snuipp.fr

HISTOIRE DE L'ÉCRITURE : LETTRES ET CHIFFRES

HISTOIRES D'ECRITURES (D) E. Girard, ill. J.-M Michaud. – Flam./Castor doc (6€) Dès 9 ans
Ce document simple et précis, avec sommaire et index, est un voyage autour du monde à travers le temps et les civilisations. Il conte l'évolution de l'écriture : des premiers pictogrammes à l'invention de nos alphabets. Le texte est illustré de remarquables pièces de musées.

DES HIEROGLYPHES A L'ECRITURE ELECTRONIQUE (D) E. Girard – Flam./Castor doc (8,50€) 10 ans :
Du scribe mésopotamien à la naissance de l'imprimerie moderne: six chapitres pour découvrir l'histoire des signes, la naissance des alphabets, les multiples supports de l'écriture dans les différentes civilisations et les outils utilisés au fil du temps, du calame à l'ordinateur. …

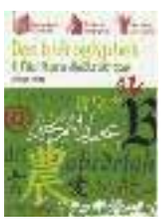

LE MONDE DES ALPHABETS (A) T. Samoyault - Circonflexe, Aux couleurs du monde (12€) 8 ans
Comment s'est fait le passage de l'idéogramme à l'alphabet ? Et de l'alphabet grec au nôtre ? Qu'est-ce que la calligraphie ? La typographie ? Les lettres interviennent-elles parfois en Art ? Ce livre simple aborde bien d'autres thèmes passionnants

LE MONDE DES CHIFFRES (D) A. Jean-ChristopheJ-C Deledicq – Circonflexe (12 €) 9 ans
Les étapes de cette passionnante aventure des chiffres nés avec les lettres, à travers les siècles et les civilisations.

D'AUTRES FORMES D'ÉCRITURES

L'ALPHABET DES SABLES (A) N.& E. Khemir, Syros (Biblios) 8 ans
Ce bel album présente les 28 lettres de l'alphabet arabe. Chaque lettre est un calligramme symbolisant un animal et introduit une histoire venue des quatre coins du monde.

J'APPRENDS LE JAPONAIS (BD) Ch. Galan, ill. F. Lérot-Calvo. – Picquier) 9 ans
Une BD pleine d'humour et de couleurs. En compagnie d'un renard lettré, Maître Kitsouné, trois enfants, découvrent les rudiments de la langue japonaise. Lignes d'écriture, séances ludiques de lecture, de compréhension, et doubles pages sur la civilisation japonaise. Sympa.

MON IMAGIER CHINOIS (A) C. Louis, calligraphies Shi Bo – Picquier Dès 6 ans Un petit album carré qui présente à gauche l'idéogramme ancien, celui utilisé aujourd'hui, sa signification et sa prononciation. A droite l'illustration réalisée en linogravure sur un fond de papier coloré, met en évidence la relation entre la forme de l'objet et l'idéogramme.

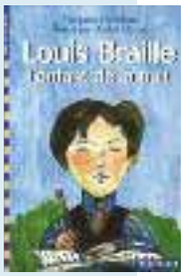

LOUIS BRAILLE, L'ENFANT DE LA NUIT/ M. Davidson, ill. A. Dahan. - Gallimard FC (8€) 9 ans
Dès 12 ans, Louis, aveugle, travaille sans relâche à ce qui deviendra le moyen de communication de tous les aveugles : l'alphabet Braille.

LE MONDE DES PICTOGRAMMES (A) T. Samoyault. – Circonflexe, Aux couleurs du monde (12€) 7 ans
Des pictogrammes des quatre coins du monde, leur signification, leur utilité, la manière dont ils évoluent…

LE MONDE DES CODES SECRETS (A) Ph. Nessmann – Circonflexe (12€) 10 ans Messages secrets (D) M. Bertherat, ill. F.Pillot. – Milan, Carnets de Nature (6€) 8 ans

Pour connaître les clés du déchiffrage des codes secrets, Pour en créer, jouer avec les mots, communiquer avec ses doigts, son corps ou d'étranges signaux, avec un crayon ou même… avec un œuf !

LE GRAND LIVRE DES RÉBUS (D) D. Prache, ill. J.&M. Campan. – Albin Michel 7 ans
À partir d'un amusant bric-à-brac de mots-images devenu étonnant syllabaire l'auteur propose 80 rébus des plus simples aux plus ardus et encourage à en créer.

ART ET GRAPHISME

ALPHAB'ART : LES LETTRES CACHÉES DANS L'ART (A) A. Guery & O. Dussutour. – Palette (19€) 5 ans
26 œuvres d'art, de styles et d'époques diverses : la lettre parfois, saute aux yeux, d'autres fois la recherche est plus longue. Certaines œuvres sont connues, d'autres moins et cet abécédaire est une découverte ludique de l'art chez le jeune enfant.
Plus de réferences sur www.snuipp.fr

Marie-Claire Plume

* Retrouvez cette rubrique élargie sur le site du SNUipp : www.snuipp.fr, rubrique « *L'enfant* » « *Littérature de jeunesse* », « *Malle aux écritures* », « *Histoire du livre* », « *Livres bilingues* » et « *Au royaume des signes* »

RETRAITES : UNE AUTRE REPRÉSENTATION DES JEUNES

En leur déniant le droit à manifester et à exprimer leurs aspirations, le gouvernement a refusé d'ouvrir les yeux sur l'inquiétude des jeunes générations quant à leur avenir mais aussi sur leur volonté de prendre part au débat social. C'est une jeunesse citoyenne qui a participé aux manifestations d'octobre.

L'irruption des lycéens dans la lutte contre la réforme des retraites et dans les manifestations dès le 7 octobre a provoqué un emballement médiatique et suscité de nombreuses réactions. Une jeunesse *« manipulée »* a d'abord déclaré le gouvernement, cherchant sans doute à jeter le discrédit sur les manifestants. Des jeunes encore scolarisés qui manifestent pour la retraite des vieux ! Voilà en effet qui peut paraître surprenant. Les intéressés, eux, n'ont pas tardé à donner leur point de vue. *« Alors que le chômage des 15-24 ans est aujourd'hui de 25 %, le report de l'âge de départ à la retraite à 62 ans va encore un peu plus fermer les portes de l'emploi aux jeunes ! La reforme du gouvernement va encore un peu plus aggraver notre situation ! »*, a expliqué Victor Colombani président de l'UNL, le plus important syndicat lycéen de France.

Même si la relation entre création d'emplois et âge de départ à la retraite est plus complexe à analyser, la situation des jeunes à l'entrée dans la vie active, elle, est connue. C'est un véritable parcours du combattant qui les attend passant par des stages peu ou pas rémunérés, des emplois précaires et peu qualifiés, un départ du domicile parental de plus en plus tardif… Quand ils trouvent un premier emploi, 50 % des moins de 25 ans travaillent en contrat précaire. Dans le même temps, la représentation des jeunes telle que la façonne le système n'est guère valorisante pour eux. L'affaire du karcher, l'abaissement de l'âge de la responsabilité pénale construisent l'image d'une jeunesse délinquante, les émissions de téléréalités renvoient celle d'une génération très superficielle, le comportement zappeur des jeunes est vu comme une marque d'individualisme, leur façon de tchater avec de nouveaux codes sur les réseaux sociaux est interprétée comme intragénérationnelle.

Pourtant les derniers grands événements sociaux auxquels la jeunesse a massivement participé ne sont pas si anciens. Il s'agit de la révolte des banlieues en 2005 et de la contestation contre le CPE en 2006. Deux mouvements qui n'ont pas eu les mêmes ressorts, mais qui ont témoigné du malaise d'une génération contre toutes les formes d'exclusion et de stigmatisation dont elle fait l'objet. Envie d'avoir toute sa place dans la société, besoin de reconnaissance par les générations aînées, il y a sans doute aussi de cela dans les cortèges depuis deux mois, en même temps qu'un véritable élan de civisme et de citoyenneté.

Pierre Magnetto
Philippe Miquel

LEUR AVIS

Olivier Galland
SOCIOLOGUE

« Il y a un problème de classe d'âge, une crise latente d'intégration de la jeunesse, qui se joue sur deux terrains essentiels : l'école et le marché du travail. Le système éducatif français est pensé avec l'obsession de la sélection des élites. »

Massira Barradji
PRÉSIDENT DE LA FIDL

« Il faut être solidaire et penser au futur. Être lycéen n'est pas incompatible avec le fait d'être citoyen. »

Raymond Soubie
CONSEILLER SOCIAL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Je trouve qu'il est totalement irresponsable que des adultes en situation de responsabilité dans certaines organisations invitent les lycéens à aller dans la rue au sujet des retraites. »

Cynthia Fleury
PHILOSOPHE

« L'intervention de la jeunesse dans le débat public signe toujours un nouvel acte. Elle bénéficie d'emblée d'une prime dans l'opinion par son charisme, d'un surcroît de représentativité et même d'un surcroît de légitimité parce qu'elle incarne l'avenir et le questionnement sur la pérennité de notre modèle .»

Cinéma

Pas malheureux…

Un Bergman inédit ? Oui, « *En présence d'un clown* » est presque inédit: l'avant-dernier film du maître d'Uppsala n'avait été vu que furtivement avant cette sortie cinéma de novembre 2010. Réalisé en 1997 à partir de sa pièce *« S'agite et se pavane »*, un titre tiré du monologue de « *Macbeth* », le film a l'extrême liberté des œuvres de vieillesse des grands artistes. Ouverture du film dans un asile en 1925, apparition d'un clown blafard nommé Rig-Mor (un petit nom doux pour Rigor Mortis), puis réinvention uchronique du cinéma parlant au milieu des neiges de la Dalécarlie, une région à forte signification sentimentale pour Bergman. Le film est fou, violent et comique et fait penser à un autre grand film psychiatrique d'un vieillard génial du cinéma, la « *Divine Comédie* » que Manoel de Oliveira réalisa en 1991. Annulez tous vos engagements et courez profiter de cette chance, un film de Bergman que vous ne connaissiez pas. Il y a deux ans, Jean Narboni avait eu le courage paradoxal de publier un livre subtil sur ce film impossible à voir, édité par l'excellente maison Yellow Now. Il est possible enfin de le lire en connaissance de cause.

Yellow Now est aussi dans l'actualité avec « *Riffs pour Melville* », un livre choral publié à l'occasion de la rétrospective du cinéaste à la Cinémathèque (jusqu'au 22/11). Dirigé par Pierre Gabaston et Jacques Déniel, il permet à une vingtaine d'auteurs de déployer leur passion personnelle pour l'homme au Stetson, chacun selon sa fantaisie, avec une élégance d'écriture digne de cet orfèvre intransigeant. Enfin Carlotta sort deux DVD de Murnau, « *L'Aurore* » (que Truffaut appelait *« le plus beau film du monde »*) et *« City Girl »* réalisé en 1930, jusque-là introuvable en vidéo en France. Les cinéphiles ne sont pas malheureux en novembre…

René Marx

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

Musique

Passerelles

« Maori », le premier disque du duo Pierrick Hardy (guitares) et Cédric Chatelain (Hautbois, saxophones, clarinette et flûte) est tout simplement envoûtant. Une rencontre très mélodique avec son lot d'impros et de rythmes plus débridés. Une passerelle entre jazz, classique, pop et influences orientales. Une sonorité à couper le souffle.

« Flûturiste » d'André Stocchetti tisse de nouveaux liens entre l'univers des mots et celui des sons. Un voyage autour des flûtes bien sûr, mais un parcours original autour des textes d'Henri Michaux, Claude Roy, Emil Cioran ou Pierre de Ronsard. Musique et théâtralité s'entremêlent. Un spectacle pour les enfants, avec les Jeunesses musicales de France, tournera du 4 octobre au 27 mai.

Dans l'incontournable collection BD Blues ou BD Jazz sont parus: Ray Charles (bd de José Correa) avec un premier Cd consacré aux années 50 et un second aux sessions live entre 1958 et 1961.

Un délicieux Cab Calloway (enregistrements de 1930 à 1953) par Cabu et un Gerry Mulligan par François Cerminaro. Une collection à compléter.

Laure Gandebeuf

Maori Hardy Chatelain Abalone Productions
Flûturiste André Stocchetti Distribution Socadisc Bd Blues Ray Charles
Bd Jazz Gerry Mulligan
Bd Jazz Cab Calloway aux Editions BD Music

L'AGENDA

« (SE) FORMER À LA NON-VIOLENCE »

Le 8e Forum *« La non-violence à l'école »* s'articulera autour de tables rondes et de 2 conférences-débats. Il s'agira d'apporter des témoignages et des réflexions concernant l'éducation dans les trois lieux fréquentés par les jeunes, c'est-à-dire *« dans la famille »*, *« à l'école »* et *« dans la société »*

Le 19 novembre à Paris

http://www.ecole-non violence.org/

« LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES EXCLUSIONS ÉDUCATIVES EN EUROPE ET AU-DELÀ DE LA COMPENSATION À L'INCLUSION ?»

L'INRP organise un colloque dans le contexte du trentième anniversaire des Zones d'éducation prioritaires françaises créées en 1981. Il présentera les récents résultats de l'étude EuroPEP qui développe une comparaison des politiques équivalentes dans huit pays européens. Il a pour objectif de synthétiser les savoirs de recherche produits sur ces questions, d'en assurer le transfert auprès d'acteurs et de responsables de politiques publiques et d'ouvrir le débat sur les nouvelles dynamiques émergentes en ce domaine en Europe et au-delà.

Du 29 novembre au 1er décembre 2011 à Lyon www.inrp.fr

« CES ENFANTS EMPÊCHÉS D'APPRENDRE »

Dans le cadre du salon européen de l'éducation du 25 au 28 novembre, Porte de Versailles.

Débat organisé par le SNUipp avec Serge Boimare, directeur pédagogique du centre Claude Bernard à Paris, et Jean-Jacques Guillarmé, professeur de psychopathologie.

Le samedi 27 novembre de 14h 30 à 16 h - parc des expositions de la porte de Versailles à Paris.

« L'ORIGINE ? PAS UN OBSTACLE, UN PARAMÈTRE DE TRAVAIL »

Un auteur, Hugues Lagrange, met en avant un déterminisme d'ordre culturel pour expliquer l'échec dans les quartiers difficiles…

Ce n'est pas nouveau : on a toujours constaté que les plus défavorisés socialement sont aussi, en moyenne, les plus défavorisés scolairement. C'est l'apport majeur de la sociologie de l'éducation : malgré la promesse républicaine, la logique de la reproduction continue de l'emporter. Il ne s'agit pas seulement de classe sociale : l'origine étrangère peut redoubler le handicap. Ce qui est vrai dans la société, par exemple sur le marché du travail, l'est aussi à l'école. La reproduction de la hiérarchie sociale n'attend pas l'âge adulte : elle se joue très tôt. Tout cela est bien connu, surtout des enseignants. Le problème, c'est l'interprétation. Si l'échec est précoce, l'école est tentée de s'en laver les mains : *« ce n'est pas notre faute ! »* La preuve, tout serait joué dès trois ans… On songe au rapport de l'Inserm, fin 2005, préconisant *« le repérage des perturbations du comportement dès la crèche et l'école maternelle »*. C'est contre une telle logique que s'est mobilisé le collectif *« Pas de zéro de conduite »*. L'enjeu politique est clair. En effet, *« ce n'est pas notre faute »* devient bientôt : *« c'est leur faute ! »* Ce n'est pas l'école, donc, *« c'est la famille ! »* Ce qui devient, quand l'immigration est systématiquement présentée comme un problème : *« c'est leur culture ! »* C'est l'argument néoconservateur, aux États-Unis : si les pauvres sont pauvres, c'est du fait de leur *« culture de la pauvreté »*. Variante française de ce culturalisme : *« c'est à cause de leur culture d'origine »*. Soit une manière, à peine euphémisée, de dire : *« parce qu'ils sont Noirs »* (hier, on s'inquiétait davantage des Arabes…). Mais comment isoler la culture d'origine des conditions qui sont faites aux étrangers, et du même coup aux minorités visibles, dans notre société ? Comment abstraire la culture des discriminations ?

Éric Fassin

***Éric Fassin, sociologue, professeur agrégé à l'*École normale supérieure*, chercheur à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (Iris, CNRS/ EHESS).* Discriminations. Pratiques, savoirs, politiques (La Documentation française/ La Halde, 2009).**

La culture d'origine des élèves est aujourd'hui traitée comme un obstacle aux apprentissages…

L'école ne s'est jamais confondue avec la société : c'est un monde particulier, avec ses règles et ses normes. Il y a bien une culture propre de l'école. Les élèves y sont toujours arrivés porteurs d'une autre culture (familiale, régionale, de classe…). Cette différence entre les deux mondes concerne tous les élèves, quelle que soit leur origine – mais inégalement. L'origine n'est donc pas un obstacle rédhibitoire : c'est un paramètre du travail scolaire. Ainsi, la Troisième République s'est chargée, les historiens l'ont montré, de transformer *« les paysans en Français »* (Eugen Weber), mais aussi *« les immigrés en Français »* (Gérard Noiriel). Pourquoi y a-t-il aujourd'hui des difficultés particulières ? Retournons la question : comment pourrait-il en aller autrement, quand notre société est obsédée par la question de l'immigration et la question raciale, travaillée par la xénophobie et le racisme ?

Quel rôle pourrait avoir l'école pour faire réussir ces élèves ?

Il ne s'agit pas de faire entrer la société dans l'école : elle y est *« toujours déjà »*… Les enseignants ont devant eux, et le plus souvent devant elles, des élèves qui, pour être des individus, n'en sont pas moins le produit d'une histoire sociale qui ne s'arrête pas à la famille ; celle-ci n'est pas détachée de la société. Il faut donc être attentif au biais que connaît bien la psychanalyse : derrière l'individu, la famille. Mais comment oublier que la Vienne de 1900 n'est pas la France de 2010 ? Et que la famille bourgeoise, avec son patrimoine et ses névroses, n'est pas la famille prolétaire, entre solidarité et éclatement ? Bref, derrière la famille, la société. La solution n'est pourtant pas de faire une place à la culture. L'école n'a pas vocation à redoubler le culturalisme d'une société qui traite différemment les enfants d'immigrés, pour s'inquiéter ensuite qu'ils deviennent différents. Elle ne doit pas assigner les minorités visibles à une origine supposée, en les enfermant dans leur *« culture »*. En revanche, l'école ne peut ignorer qu'ils sont traités ainsi aujourd'hui en France. Elle doit certes construire l'autonomie de son espace face à la société. Mais le problème de l'école aujourd'hui, ce n'est pas la culture ; c'est le culturalisme.

Propos recueillis par Michèle Frémont

* vidéo consultable sur http://www.creteil.iufm.fr